2

RAPPORT

SUR

LES TRAVAUX

DE LA

SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE DE MÉDECINE DE MARSEILLE.

Pendant les années 1819, 1820, 1821 et 1822.

A MARSEILLE,

De l'Imprimerie de Joseph-François ACHARD, Imprimeur de la Société académique de Médecine, rue St-Ferréol, n° 64.

M DCCC XXIV.

RAPPORT

Sur les travaux de la Société académique de Médecine de Marseille, pendant les années 1821 *et* 1822, *par M.* Allemand, *Secrétaire-Général, Docteur en chirurgie, Chirurgien titulaire des dispensaires de cette ville, Membre associé correspondant de l'Académie de médecine et de chirurgie de Naples, et ancien Chirurgien de* 1re *Classe dans les armées françaises.*

Messieurs,

La Médecine, comme toutes les sciences physiques, n'a point d'autres fondemens que les faits, et ceux-ci ne sont point les conquêtes de l'imagination, mais bien le fruit des travaux de l'homme de l'art, qui a observé la nature et qui l'a soumise au creuset de l'expérience et à celui de ses infatigables recherches.

Les faits que nous ont transmis les anciens furent, sans doute, recueillis par une longue et profonde observation. Hippocrate, ainsi que ses disciples, étudièrent avec attention les dérangemens qui survenaient dans l'économie animale; mais leurs successeurs, au lieu d'étudier seulement les phénomènes spontanés et de s'arrêter à l'examen superficiel de notre organisation, ont cherché à pénétrer dans l'intérieur, pour en explorer, j'ose dire, les replis les plus cachés, et

c'est en suivant leurs traces que l'expérience, nos méditations et nos recherches, ont ouvert de nouvelles routes à la science, à l'esprit humain et à l'art que nous professons.

L'émulation, n'en doutons pas Messieurs, est un mobile bien encourageant pour l'esprit humain; aussi, chaque société s'est-elle empressée de créer des moyens de la faire naître : les récompenses, que ces corps décernent, atteignent en effet ce but ; les médailles d'encouragement, les prix proposés, les agrégations, sont de puissans aiguillons pour tous ceux qui sont bien pénétrés de l'importance de l'art qu'ils ont embrassés.

Mais avouons-le avec orgueil, Messieurs, il existe aujourd'hui un moteur encore plus direct pour l'avancement de la science; c'est, en effet, maintenant que les arts donnent à ceux qui les cultivent de la considération, où les récompenses et les honneurs sont accordés au vrai mérite; l'œil du monarque sous lequel nous avons le bonheur de vivre sait très-bien distinguer l'homme que son talent doit rendre utile à la société; aussi, encouragé par une protection toute paternelle, celui-ci travaille sans cesse pour s'en rendre digne, et c'est à ce zèle excité par la bienveillance que le gouvernement ne cesse de répandre, que la médecine et la chirurgie doivent les progrès qu'elles font chaque jour.

Ainsi, les sociétés de médecine étant des associations libres et protégées par les gouvernemens, leurs travaux ne tendent qu'à se communiquer réciproquement le fruit de leurs méditations, de leurs expériences, de leurs observations, et à correspondre avec les savans des deux mondes pour s'éclairer mutuellement ; elles ont, en outre, le précieux avantage de satisfaire aux diverses questions qui leur sont adressées par les autorités, lorsqu'il s'agit d'interroger les constitutions atmosphériques dans les cas où des contrées sont menacées de quelques effluves morbides, lorsqu'il est question de décider des cas de médecine légale, ou bien des objets d'hygiène publique.

Tels sont, Messieurs, les travaux auxquels vous vous êtes livrés, lorsque les circonstances ont nécessité les secours de vos lumières et de vos méditations.

Je vais, Messieurs, vous faire un exposé rapide, mais impartial, de vos travaux, depuis l'époque où mon prédécesseur s'est si glorieusement acquitté de sa tâche ; j'observerai surtout d'une manière, j'ose dire, religieuse, que tous les membres correspondans ou titulaires qui ont payé, dans ce travail, leur tribut, puissent en retirer leur portion de gloire.

Vous n'ignorez point, en effet, que, pour un

médecin à-la-fois instruit et praticien, la plus petite circonstance qui se présente dans l'exercice de son art est un sujet de profonde méditation pour lui; c'est ainsi que la chirurgie s'est enrichie, et qu'elle est parvenue à ce haut degré de perfection en France, qu'aucune autre nation, sans contredit, n'a pu encore atteindre.

Telle est l'observation dont vous a fait part notre collégue M. Ducros, d'une ligature pratiquée à l'artère axillaire, sur un militaire qui avait reçu un coup de pointe dans le creux de l'aisselle. Cette ligature fut nécessitée par des hémorrhagies fréquentes qui eurent lieu les dix premiers jours, et qui mettaient le malade dans un danger imminent. Ce chirurgien lia l'artère immédiatement au-dessous de la clavicule, dans l'intervalle des deux branches du plexus brachial qui constituent le nerf médian, au moyen d'une incision de quatre pouces, faite dans la direction de l'espace cellulaire de la veine céphalique. La section du tendon du muscle petit pectoral fut faite à son attache à l'apophyse coracoïde, à cause que sa contraction couvrait entièrement le trajet de l'artère. Cette ligature pratiquée, à ce qu'il paraît, pour la première fois en France, avait arrêté complètement l'hémorrhagie et paraissait être suivie de succès, puisque l'artère radiale de ce côté fesait sentir des battemens parfaitement

isochrones à ceux du côté opposé ; mais une hémorrhagie consécutive si fréquente, après la ligature des gros vaisseaux, se manifesta le troisième jour; une seconde ligature fut placée sur la première, et ne suspendit qu'imparfaitement le cours du sang; aussi, le malade succomba le onzième jour après l'opération.

L'autopsie cadavérique démontra que la scapulaire inférieure était le seul vaisseau qui eût été ouvert par l'instrument vulnérant, que son bout supérieur était oblitéré, pendant que l'inférieur était encore ouvert.

Vous avez eu la faveur de posséder, dans une de vos séances, M. le professeur Delpech, un de vos membres honoraires. Ce professeur, après avoir reçu de la Société les témoignages les plus authentiques de la satisfaction qu'éprouvait chaque membre de le voir parmi eux, M. le chevalier Lautard, occupant alors le fauteuil en absence du président, adressa à ce chirurgien célèbre un discours dans lequel, après avoir signalé les avantages que la science a retirés de l'établissement des sociétés de médecine, il retraça, avec autant de précision que de talent, les progrès que la chirurgie a faits dans le midi de la France, depuis que l'école de Montpellier possède, dans son sein, un professeur aussi savant et aussi profond que M. Delpech dans l'enseignement de la pathologie externe.

Dans sa réponse, M. Delpech a témoigné à la compagnie combien il était sensible à cette réception honorable, et a renouvelé, dans cette circonstance, l'expression des sentimens qui l'ont toujours animé pour les succès de notre société.

Les deux observations lues par notre collégue M. Gassier, et relatives à deux malades qui éprouvaient un froid glacial à la tête à la suite d'une faiblesse d'estomac, et qui ont été guéris par les toniques, tandis que l'application du calorique augmentait ce froid, prouvent que les affections sympathiques de la tête peuvent ne pas toujours dépendre d'une irritation de l'organe digestif.

M. Caizergues vous a présenté, au nom de M. Jauffret, aide-major à l'hôpital du Val-de-Grâce à Paris, un mémoire sur l'anévrisme, dans lequel se trouve le dessin d'un instrument que M. le professeur Dupuytren a imaginé, pour obtenir la guérison de cette maladie par la compression. Cet opuscule, offert par l'auteur pour être associé à vos travaux en qualité de membre correspondant, renferme tout ce que les auteurs modernes ont dit de plus important sur une maladie ordinairement si funeste, et, par les aperçus nouveaux qu'il renferme, est bien propre à mériter à son auteur le titre qu'il sollicite.

Un mémoire ayant pour titre : *De l'heureuse*

influence de la grossesse sur diverses maladies, vous a été envoyé par M. Chamayou, secrétaire général de l'Athénée médical de Montpellier, et chef de clinique médicale à l'Hôtel-Dieu de la même ville. Ce mémoire, divisé en trois sections, porte pour épigraphe : *Non hypotheses condo, non opiniones vendito, quod video scribo.*

Dans la première section, l'auteur cite l'opinion des anciens sur l'importance du rôle que joue l'utérus dans le système de la femme, et des maladies qui en dérivent.

Ce médecin, après avoir exposé l'opinion du célèbre Barthez, sur l'emploi des révulsifs et des dérivatifs dans le traitement des fluxions qui, comme par irradiation, se fixent sur l'utérus à l'époque de la gestation, termine cet article en fesant l'énumération des maladies auxquelles la femme est sujette à cette époque, de celles dont la guérison peut être obtenue dans ce cas, et enfin de celles dont elle en peut prévenir le développement. Il rejette l'idée de Fabrice de Hilden, qui pensait que les fractures ne se consolidaient pas lors de la grossesse; il rapporte, à ce sujet, l'opinion de MM. Boyer et Richerand, qui avancent que cet état n'apporte pas le moindre retard à la consolidation des fractures.

L'auteur passe ensuite en revue, dans la se-

conde section, les maladies sur lesquelles l'utérus semble agir avec le plus d'influence ; ces maladies sont la fièvre quarte, l'ophthalmie, l'hystérie, la mélancolie, l'hypocondrie, la chlorose, la leucorrhée, la menorrhagie. Pour soutenir ce qu'il avance, il s'appuye de l'autorité d'un grand nombre d'auteurs tant anciens que modernes.

Dans la troisième section, l'auteur expose les maladies contagieuses auxquelles les femmes sont sujettes. Ici, M. Chamayou se trouve en dissidence d'opinion avec MM. Gardien et Richerand. Voici ses propres expressions :

« Il m'est bien dur, et pour la gloire de mon
» sujet et pour le bien de l'humanité, de dire
» (il s'agit de la peste de Smyrne) qu'à l'ex-
» ception des vendeurs d'huile, la peste n'épargna
» presque personne, malgré les nombreuses pré-
» cautions dont on s'environna, et que, bien
» loin de là, elle semble, dans certains cas,
» frapper de préférence les femmes grosses. »

Enfin, l'auteur conclut que la grossesse procure presque autant d'avantages qu'elle fait naître d'inconvéniens ; que, si ces derniers sont nombreux, ils sont tous de nature à se terminer par l'accouchement.

Tel est, Messieurs, la courte analyse d'un très-long mémoire qui paraît être le fruit de beaucoup d'études, de recherches et des nom-

breuses observations que l'auteur a recueillies. Ce docteur joint, dans cet écrit, à des connaissances très-profondes en médecine, une érudition immense, et se montre partout littérateur distingué.

M. Sigaud présente à la société, de la part de M. Aronsouch, chirurgien de l'hôpital militaire de Strasbourg, deux mémoires ; l'un sur l'efficacité de la méthode suivie par Keutesest dans le traitement des brûlures, et l'autre sur le tétanos. Ces deux opuscules, qui annoncent, de la part de leur auteur, un chirurgien profond et un observateur judicieux, ont été offerts à la société comme tribut académique, pour obtenir le titre de membre correspondant. M. Aronsouch a été nommé par acclamations.

Un rapport vous a été lu par M. Robert, au nom d'une commission, sur les bains de mer que M. Vailhen, négociant, a établis à sa campagne. La société, après avoir approuvé tout ce que ce rapport renferme, a décidé qu'une copie serait remise à M. Vailhen, afin qu'il puisse donner une publicité entière aux éloges que la société accorde à un homme qui a fait de si grands sacrifices pour former un établissement, qui ne manquera pas de devenir, par la suite, d'une grande utilité pour le midi de la France, et

peut-être même pour des habitans du nord, dont les maladies nécessiteraient cette médication.

Une observation présentée par M. Beyres, notre correspondant établi à St.-Marcel (territoire de Marseille), offre un fait très-curieux. Il s'agit d'une femme enceinte de cinq mois, qui a vomi, à diverses reprises, des matières dont il fut difficile de déterminer au premier aspect la nature; mais qui ont été reconnues ensuite être de la terre que cette femme aurait avalée dans un accès d'hystérie, affection qui coïncide souvent avec un goût dépravé pour les substances les plus dégoûtantes, et même les plus réfractaires à l'action des organes digestifs.

Vous avez reçu membre correspondant de la société M. Termes, docteur en médecine, à Lyon, qui, présent à la séance, reçut de la part du président, le témoignage de la satisfaction qu'éprouve la compagnie de resserrer les liens qui, jusqu'à ce jour, ont uni les deux sociétés de Marseille et de Lyon. M. Termes, après avoir exprimé combien il était pénétré de reconnaissance pour la société, déposa sur le bureau divers mémoires dont il était chargé de vous faire hommage, tels sont : 1° le compte-rendu de l'Académie des sciences de Lyon, pendant le premier trimestre de 1820; 2° deux rapports de l'administration des dispensaires; 3° enfin un

rapport de la société d'Agriculture du département du Rhône.

M. Allemand vous a présenté, au nom de M. Maria, de Riez, docteur en médecine, une dissertation qui a pour titre : *Essai sur le foie.* Dans cet opuscule, l'auteur fait preuve de beaucoup de connaissances en anatomie pathologique et en chirurgie.

M. le chevalier Isoard, résidant à Paris, présente à la compagnie une observation des plus intéressantes sur le *Delirium tremens.* Le fait que rapporte notre collégue est d'autant plus curieux, que le sujet qui en était atteint joignait, aux symptômes ordinaires de cette affection nerveuse, une perversion dans les facultés cérébrales qui le portait à ne voir que les objets qui avaient précédemment fixé son attention; cette hallucination céda à l'emploi des moyens sagement ordonnés par M. Isoard, qui, dans ce cas comme dans tous ceux dont il nous a transmis l'histoire, a su allier à une bonne thérapeutique l'art de bien observer et celui de bien décrire la maladie.

M. Ducros vous a fait part d'une observation sur un spinitis qu'il a eu l'occasion de recueillir dans l'Hôtel-Dieu de cette ville. L'individu qui en fait le sujet était un cultivateur qui, en revenant de son travail, éprouva une douleur vive

dans tout le trajet de la colonne épinière, précédée de frissons et suivie d'un affaiblissement considérable dans les mouvemens des membres inférieurs, auxquels succédèrent les symptômes suivans : paralysie des extrémités supérieures et inférieures, du rectum et de la vessie, fièvre, rêvasserie stupide, écoulement involontaire de la salive. La marche rapide de la maladie ne permit que l'emploi de quelques moyens généraux, puisque le malade succomba le surlendemain de l'invasion de la maladie.

L'autopsie montra un épanchement considérable entre la moëlle et ses enveloppes, de fausses membranes, et partout des traces d'inflammation du prolongement rachidien; mais une particularité qui doit étonner dans une maladie qui a marché avec tant de rapidité, c'est la grande quantité de liquide qui s'était épanché dans la cavité du névrilème de la moëlle; il y était en si grande abondance, que cette enveloppe, au lieu d'être contiguë à cette dernière, s'en trouvait séparée par un intervalle de plusieurs lignes.

Vous avez possédé, dans une de vos séances, M. le docteur Dastros, membre du jury médical du département et notre correspondant. Ce médecin distingué, après avoir reçu, de la part du président, les témoignages de l'estime et de l'attachement que tous les membres de la société lui

portent, a manifesté les regrets de n'avoir pas jusqu'à ce jour satisfait aux engagemens qu'il avait contractés envers la société, en recevant d'elle le titre de membre correspondant; aussi, s'empressa-t-il de présenter deux opuscules dont il fit lui-même la lecture.

Le premier est un examen critique sur une observation de gastro-entérite, insérée dans l'un des journaux de médecine. Après avoir rapporté le fait tel qu'il y est exposé, ce docteur prétend que, dans ce cas, on a eu tort de ne voir qu'une inflammation de la membrane muqueuse des voies digestives; que puisque dès l'invasion de la maladie, il existait des symptômes d'une fièvre essentielle bilieuse, qui, n'ayant pas été combattue dans le principe par les évacuans, a entraîné les complications nombreuses qui ont fait succomber le malade. Il s'élève ici beaucoup contre l'abus qu'on a fait de l'application des sangsues, et prouve qu'on aurait pu retirer un avantage bien plus marqué de ce moyen, s'il avait été précédé d'une saignée générale. Il cite, à ce sujet, des passages tirés des auteurs les plus recommandables qui, dans une semblable maladie, sont parvenus à empêcher une congestion funeste sur un organe important, en saignant à-propos le malade, et en employant ensuite les purgatifs appropriés. Aussi, M. Dastros conclut qu'on

s'attache trop maintenant à ne voir et à ne combattre que des affections locales, et qu'on ne tient pas assez compte, dans le traitement, des complications qui les accompagnent.

Il est à regretter que la société n'ait pu recueillir que les traits les plus saillans du mémoire de M. Dastros, où ce praticien se fait remarquer par des idées aussi profondes que judicieuses, et dans lequel, en réfutant quelques opinions qu'il considère comme trop exclusives, il se montre aussi savant médecin qu'habile à se servir adroitement de l'ironie, contre les partisans enthousiastes des nouvelles doctrines médicales.

La seconde est relative à une femme de la campagne qui, atteinte d'un écoulement puriforme par le nez, rendit, par cette voie, une très-grande quantité de vers de l'espèce décrite par Réaumur sous le nom de *larve de la grosse mouche bleue*. Ce docteur parvint à faire sortir ces insectes des anfractuosités des fosses nasales, en faisant renifler à la malade du lait chaud: ces hôtes incommodes, attirés sans doute par cette liqueur douce et agréable, ne tardèrent pas à se porter au dehors au nombre d'environ une centaine, que ce docteur nous montra dans un flacon rempli d'esprit de vin. Ensuite, au moyen de quelques injections astringentes, la céphalalgie vive à laquelle la malade était sujette disparut,

ainsi que l'écoulement puriforme dont il vient d'être fait mention.

M. Dugas vous a présenté, au nom de M. Sper, chirurgien en chef de la marine à Toulon, une observation très-intéressante d'une phlébite survenue à la suite d'une saignée du bras, qui fut prescrite pour remédier aux accidens d'une hernie étranglée. M. Sper attribue cette inflammation du système veineux, à l'irritation vive produite sur le vaisseau ouvert, lorsque l'élève chargé de répéter cette opération obtint une nouvelle évacuation de sang, en écartant les bords de la plaie, par une forte secousse sur les parties adjacentes, ainsi que cela se pratique ordinairement. Je ne chercherai pas à déterminer si l'inflammation violente qui entraîna la mort du malade fut le résultat immédiat de cette manœuvre, ou si elle aurait été la suite de l'irritation que la matière purulente, formée aux environs de la piqûre, aurait pu déterminer en circulant avec le sang. Quoiqu'il en soit, l'autopsie cadavérique démontra que, tous les symptômes fâcheux que cette maladie avait offerts, bien loin de constituer une fièvre adynamique ou gastrique, comme on l'avait cru d'abord, n'étaient que le résultat d'une inflammation qui, de la veine ouverte, s'était propagée presque dans toutes celles qui

se répandent dans les membres supérieurs du cou et de la poitrine.

L'inflammation des veines n'avait pas jusqu'à nos jours fixé d'une manière particulière l'attention des praticiens ; mais on a recueilli, en dernier lieu, une foule de faits qui prouvent bien positivement qu'elle peut avoir lieu, et l'observation de M. Sper doit écarter toute espèce de doute qui pourrait encore exister sur cette maladie.

Diverses observations vous ont été transmises par le docteur Allibert de Puy-Moisson.

La première est relative à une dame âgée de 21 ans, qui, à la suite des chagrins domestiques qu'elle éprouva, auxquels succéda la fièvre, le dégoût et des envies de vomir, rendit, par la bouche, quatorze morceaux de chair organisés; les plus gros morceaux pouvaient avoir environ un pouce et demi de long sur un pouce de large et deux lignes d'épaisseur. La malade, après avoir été débarrassée de ces productions, que le docteur Allibert regarde comme étant de nature polypeuse, fut guérie dans le court espace de dix jours, sans le secours d'aucun remède, excepté quelques verres de tisanne pectorale nitrée, la diète et un lavement qu'elle prit, qui lui procura l'expulsion d'un vers.

Cette observation présente des circonstances propres à fixer l'attention des médecins. Cette dame, dit M. Allibert, a rejeté, par le vomissement, des morceaux de chair organisés de couleur rose, qu'il juge être des productions polypeuses; il nous semble cependant, d'après ses propres expériences, que des morceaux qu'il a mis en macération dans l'eau froide pendant 36 heures et d'autres pendant 72, que ces productions ayant été entièrement décolorées, ayant perdu la moitié de leur volume et ne présentant plus qu'une espèce de gélatine par cette opération, qu'il ait remarqué, en outre, qu'ils étaient formés par l'assemblage de deux plans de fibres, l'un affectant une direction transversale et l'autre longitudinale; il nous semble, dis-je, que l'aspect de ces productions peuvent en avoir imposé à ce docteur, et qu'il ait pu prendre pour des fragmens polypeux, ce qui n'était, sans doute, que la fibrine du sang séparée de la sérosité, lavée par les boissons que prenait la malade, et qui se serait épanchée dans l'estomac, soit par l'érosion de quelques vaisseaux ou peut-être par transsudation. On sait que cette partie du sang, d'après le célèbre Berzelius, est la partie la plus animalisée et celle qui, avec la fibre musculaire, a une très-grande analogie; on a remarqué aussi qu'elle jouit de quelques propriétés fibreuses, car

soumise à l'action d'un appareil galvanique, on voit la fibrine présenter un trémoussement, des oscillations, une palpitation analogues à celles qu'éprouvent les chairs d'un animal qu'on vient d'égorger; enfin, on y a encore observé, à l'aide d'une loupe, un double mouvement de contraction et de dilatation très-sensible. Sa macération dans l'eau froide, comme l'a observé ce docteur, la dépouille en effet de sa matière colorante, elle devient blanche, sans saveur, se roule sur elle-même et prend un aspect mucilagineux. Tels sont à-peu-près les caractères que notre collégue a remarqués sur ces productions soumises à ses expériences, et qui nous ont paru être ceux de la fibrine.

La seconde observation est relative à une anasarque, recueillie sur une demoiselle âgée d'environ 32 ans, d'un tempérament mélancolique, et chez laquelle les menstrues avaient été toujours très-abondantes. Après avoir éprouvé des chagrins domestiques, cette demoiselle fut plongée dans une tristesse profonde, elle ressentit des douleurs sur-orbitaires, des pesanteurs de tout le corps, des engourdissemens aux extrémités inférieures, des gonflemens œdémateux aux jambes ainsi qu'aux cuisses, qui étaient par fois douloureux; la langue était blanchâtre, il avait le dégoût, les yeux étaient momen-

tanément troubles et pesans, et les pommettes emphyseumateuses; le ventre était tendu, douloureux et supportant difficilement le poids des couvertures du lit. L'œdème paraissait plus intense sur la région lombaire que sur toute autre partie, la respiration était gênée, le pouls petit et cependant régulier; mais une particularité qui n'a pas échappé à notre estimable collégue, c'est l'apparition et la disparition alternative d'une tumeur large et douloureuse située à la région hypogastrique gauche, avec sensation d'une boule qui semblait remonter de la région ombilicale jusqu'à la gorge; ce qui constitue le caractère d'une véritable affection hystérique.

La troisième observation roule sur un érysipèle par cause externe.

Il s'agit ici d'un enfant âgé de trois ans et demi, lequel éprouva, à la suite d'une chute qu'il fit, sur la bosse frontale droite des accidens si graves, qu'ils firent redouter à ce docteur les suites les plus fâcheuses. D'abord, il se manifesta aux environs d'une petite plaie une rougeur érysipélateuse, se propageant jusqu'à la bosse frontale de l'autre côté, ainsi que sur la racine du nez, les paupières même ne furent pas exemptes de cette affection. A cet état survint une fièvre violente, l'assoupissement, la constipation, des convulsions partielles et des soubresauts tendi-

neux, *etc.* Le malade fut guéri le quatorzième jour après sa chute, en recevant tous les soins que son état réclamait, et qui lui furent prodigués avec autant de zèle que d'intelligence par M. Allibert.

Un mémoire ayant pour titre : *Considérations sur les anus contre nature*, vous a été présenté par M. le professeur Lallemand, de Montpellier.

Ce travail renferme des idées nouvelles sur les causes des guérisons spontanées de ces maladies, et sur le rôle que joue le mésentère dans ce cas; il paraîtrait, d'après ce célèbre professeur, que ce lien membraneux comme une longue corde tendue qui, partant de la colonne vertébrale qui lui sert de point fixe, va directement s'insérer à l'ouverture de l'anus contre nature, et forme un angle plus ou moins aigu, dont la pointe s'insinue entre les deux bouts d'instestin. Il résulterait, d'après cette disposition, que le mésentère, tiraillé par gradation et distendu outre mesure, doit bientôt, par son élasticité et par les différentes inflexions qu'éprouve la colonne vertébrale, se raccourcir et entraîner peu-à-peu l'intestin dans l'intérieur de la cavité abdominale. Par cette action continuelle, l'angle sur lequel se réunissent les deux bouts d'intestin augmente d'étendue, jusqu'au point de ramener ces deux extrémités du tube vis-à-vis l'un de l'autre; cet

effet est encore aidé par l'action péristaltique des intestins, qui, de concert avec l'action du mésentère, allonge assez les adhérences pour effacer l'angle que formaient les deux bouts d'intestin dans la plaie; dès ce moment, les matières fécales commencent à s'engager dans le bout inférieur, il en passe tous les jours moins par la plaie, l'ouverture extérieure diminue insensiblement et enfin se cicatrise.

Telle est, d'après ce professeur, la marche que suit la nature dans le cas où une portion seulement du calibre d'un intestin a été détruite par la gangrène. Cependant cet auteur cite un recueil de thèses de chirurgie, où il est rapporté qu'un malade perdit environ deux pieds et demi d'intestin grêle, et qu'il guérit spontanément malgré cette énorme perte de substance. Ce malade vécut encore environ 20 ans bien portant.

Ce mémoire, ainsi que les remarques qui l'accompagnent, portent l'empreinte d'un vrai observateur; il est rédigé avec cette clarté, cette précision et cette solidité de jugement qui assurent à son auteur une place distinguée parmi les savans de nos jours. Il est digne de la célébrité dont il jouit, quoique si jeune encore.

Diverses observations d'hémiplégie traumatique vous ont été envoyées par M. Trastour, docteur en médecine à Toulon. Parmi ce nombre, il

en est deux causées par la lésion du cerveau, et une troisième compliquée de carie et de fracture au fémur. Ce dernier malade succomba par suite du désordre qu'on observa, non-seulement dans la partie malade, mais encore jusqu'à la jambe du même côté.

Dans l'un et l'autre cas, ce docteur a employé avec succès l'extrait de noix vomique, en commençant par la dose d'un quart de grain, et poussée jusqu'à celle de 50 grains; il est vrai que chez l'un de ces hémiplégiques, cette forte dose n'avait été administrée qu'au bout d'environ sept mois de l'usage de cette substance.

Il paraît cependant, d'après l'aveu de ce médecin, qu'il n'attribue pas exclusivement la guérison qu'il a obtenue à l'usage seul de ce remède, puisque d'autres moyens toniques et excitans avaient été employés simultanément.

Ce travail, Messieurs, doit être accueilli avec intérêt; il donne une idée très-favorable du talent de son auteur.

M. Revolat vous a présenté un mémoire ayant pour titre : *Quelques considérations philosophico-médicales sur la douleur.*

La douleur, qui a été définie un sentiment ou impression désagréable, qui cause plus ou moins de désordre dans le corps, est sans contredit le plus grand fléau qui puisse affliger l'humanité.

En effet, si nous embrassons, par la pensée, le cercle de nos affections, et si nous saisissons d'un coup-d'œil les diverses nuances qui forment les âges de la vie, nous voyons l'homme dès sa naissance pousser des cris de douleur, menacé de toutes parts dans sa frêle existence, et forcé, malgré la délicatesse de ses organes, d'entretenir des relations avec les objets extérieurs, il n'est pas étonnant qu'il commence à payer son tribut à la nature dès l'aurore de sa vie.

Ce médecin, après avoir cité divers cas où la douleur peut être salutaire, pense, avec Hoffmann, qu'elle est utile dans la pléthore et les engorgemens; avec Sydenham et Barthez, qu'elle devient la protectrice de la vieillesse lorsqu'elle se manifeste par des attaques de goutte régulière, et avec Puzos et le professeur Lordat, qu'elle peut, en certains cas, arrêter les hémorrhagies utérines chez les femmes enceintes et même lors de l'accouchement. Ce docteur pense encore qu'elle agit quelquefois comme critique dans l'esquinancie et la paralysie; que, lorsqu'elle attaque vivement les pieds, elle a guéri quelquefois des diarrhées chroniques, et que, fixée à la tête, elle peut amener des vomissemens salutaires.

A la suite de toutes ces citations, ce médecin arrive au traitement qui convient à la douleur, selon l'influence sous laquelle elle s'est manifestée.

Ainsi, selon lui, elle est ou symptomatique ou essentielle : le traitement de cette dernière est tout empyrique. Ensuite, il passe en revue les médicamens narcotiques qui peuvent concourir à ce double but.

Le mémoire sur l'opération de la pupille artificielle, envoyé à la société par M. Carcassonne, docteur en médecine, est divisé en deux sections.

Dans la première, ce médecin expose quelques considérations sur la membrane iris; ensuite, après avoir rapporté l'opinion de divers auteurs sur sa structure, il conclut, en s'appuyant de l'autorité de M. le professeur Delpech, qu'elle est de nature musculaire, dont les fibres sont disposées sur deux plans, l'un circulaire et l'autre rayonnée.

Cette opinion paraît être la plus généralement reçue. En effet, la propriété qu'a cette membrane de s'agrandir et de se retrécir, nous met en droit d'admettre l'opinion de l'auteur.

Dans la seconde section, M. Carcassonne expose les cas qui réclament l'opération de la pupille artificielle.

Parmi ces maladies, il place au premier rang l'interception des rayons lumineux par la pupille, soit que cette membrane ait été oblitérée, ou bien qu'une tache à la cornée empêche ces rayons d'arriver jusqu'à elle ; une fausse membrane peut

aussi oblitérer cette ouverture, ainsi qu'un rétrécissement permanent et durable, *etc.*

La troisième section renferme les différentes méthodes et procédés employés pour l'opération de la pupille artificielle.

On la pratique, dit-il, en incisant ou excisant, ou bien en décollant l'iris.

Après avoir terminé l'exposition des divers modes opératoires qui ont été successivement inventés, ce médecin précise, dans quelques corollaires, les cas où l'un d'entr'eux doit être préféré aux autres; d'où il conclut que, de tous les procédés qui se rattachent à la méthode par décollement, celui de M. le professeur Delpech lui paraît préférable.

Vous avez possédé, dans une de vos séances, M. Plaindoux, chirurgien distingué à Nîmes. M. Robert, alors président, lui adressa un discours, dans lequel il lui exprima toute la satisfaction que la société éprouvait de le voir siéger au milieu d'elle. M. Plaindoux, vivement pénétré de reconnaissance pour tout ce que M. le président avait bien voulu lui dire d'agréable, répondit avec cette modestie qui est toujours le partage du vrai mérite.

Ensuite ce docteur fit lecture d'une observation d'*arachnoïditis* qu'il avait recueillie dans sa pratique. D'après ce fait, qu'il a exposé avec autant

d'élégance que d'exactitude, on peut juger combien il est important de ne pas s'en laisser imposer par les symptômes d'une affection gastrique apparente, et de ne pas confondre les affections sympathiques avec la maladie essentielle, puisque les symptômes de gastricité, qui se présentèrent dès le début chez ce malade, n'étaient selon ce médecin, que le résultat sympathique d'une inflammation des meninges. Aussi, l'emploi des révulsifs placés sur des organes moins essentiels que celui qui était affecté, triomphèrent complètement de la maladie.

Après avoir communiqué cette observation, M. Plaindoux fit part verbalement, à la société, d'un autre fait non moins important : il est relatif à un cas d'anus contre nature guéri par l'emploi d'un nouveau procédé imaginé par M. le professeur Dupuytren; à l'aide de ce procédé ingénieux, qui consiste dans l'application de la pince qui porte le nom de ce chirurgien célèbre, M. Plaindoux est parvenu à rétablir complètement la continuité du tube digestif, et à faire cesser l'écoulement des matières fécales qui s'échappaient depuis long-tems par cet anus accidentel.

Il paraît que cet instrument, en favorisant le passage des matières fécales du bout supérieur dans l'inférieur, et en déterminant par sa

présence une inflammation adhésive, consolide les deux extrémités du tube intestinal, et les matières reprennent par la suite leur cours naturel.

Un mémoire qui a pour titre *Essai sur l'hystérie* vous a été présenté pour tribut académique par M. Maury de l'Averune (Hérault), docteur en médecine de la faculté de Montpellier, pour obtenir la faveur d'être mis au nombre de vos correspondans.

Cet opuscule est divisé en plusieurs paragraphes.

Le premier roule sur l'étude des maladies nerveuses, leurs synonymies et leurs classifications.

On observe que les synonymies de ces maladies, quoique provenant à-peu-près de la même source, s'expriment par des mots très-variés.

Tels sont *l'hystérie*, *passion hystérique*, *affection hystérique*, *étranglement utérin*, *suffocation de matrice*, *épilepsie utérine*, *névrose utérine*, *vapeurs*, *mal de mère*, etc. M. le professeur Baumes, pour abréger, exprime toutes ces dénominations par ce seul mot *métronévrie*, et Sydenham les exprimait par ces deux périphrases : *le Prothée dans ses métamorphoses* et le *caméléon dans ses différentes couleurs*.

Le second paragraphe traite de l'étiologie de ces maladies. A ce sujet, ce médecin rapporte les opinions d'une infinité d'auteurs qui ont écrit sur ces névroses, et il se borne à les diviser seulement en causes morales et en causes physiques.

Ensuite, dans les autres paragraphes, il fait l'histoire de ces maladies, rapporte des observations, expose leur traitement qui ne présente cependant que des moyens déjà connus, et enfin termine son mémoire en reconnaissant, avec Hippocrate, que le meilleur de tous les remèdes est presque toujours le mariage.

Notre collégue M. Baron vous a fait lecture d'un rapport sur un mémoire adressé à la société par M. Auguste-Gaspard-Emile René, fils de l'ancien directeur de l'école de médecine de Montpellier. Ce travail, qui a pour titre : *Considérations sur l'anévrisme du cœur*, contient une légère notice physiologique de cet organe, son mode de formation, ses causes prédisposantes et déterminantes, le caractère de la maladie et ses symptômes, sa division en actif, en passif et en trois degrés; signes de chaque degré, traitement qui convient à chaque période, cure prophylactique et radicale, méthode de Valsalva et de Morgagni, observation sur le même sujet, et autopsie cadavérique.

M. Meyrieu, médecin de l'école de Mont-

pellier, adresse à la société un exemplaire d'un ouvrage qu'il a publié sur la constitution médicale des mois de novembre, décembre et janvier des années 1819 et 1820, et sur les maladies qui se sont présentées à l'école de clinique de Montpellier, suivi de quelques réflexions sur le système de Broussais. L'auteur de cet opuscule ayant demandé le titre de membre correspondant, a été admis dans une des séances subséquentes.

Dans votre séance du 25 septembre 1821, M. Ducros a proposé d'écrire à M. le Maire, pour le prévenir que les membres de la société redoublent de zèle et d'assiduité dans les soins qu'ils ont apportés aux malades qu'ils traitent en ville, pour s'assurer s'il n'existait pas chez eux des germes de fièvres épidémiques et contagieuses : cette proposition est adoptée. Ce digne Magistrat n'eut pas plutôt reçu cette lettre, qu'il répondit au président en ces termes :

« Messieurs,

» L'existence actuelle, dans le lazaret, d'une » maladie contagieuse ou épidémique, et, vu » l'état sanitaire des côtes du royaume voisin, » la possibilité de l'abord successif des navires » suspects ou infectés qui y seront admis pour » purger le germe ou la contagion, comman- » dent à l'administration l'exercice d'une sur-

» veillance et des précautions particulières, afin
» d'empêcher que des maladies pernicieuses ne
» se glissent dans nos murs.

» Dans les soins qu'elle a eu à donner à la
» préservation de la santé publique, l'adminis-
» tration a toujours obtenu l'assistance la plus
» utile et la plus efficace du zèle, des connais-
» sances et du généreux dévouement qui dis-
» tinguent si spécialement les deux sociétés de
» médecine de cette ville.

» Je viens, dans une circonstance dont vous
» apprécierez l'importance, réclamer de nouveau
» de leur part le tribut de ces honorables dispo-
» sitions.

» Je vous prie, en conséquence, Monsieur,
» en mettant ma lettre sous les yeux de la société
» que vous présidez, de l'engager à vouloir bien
» me faire part immédiatement de toutes les vues
» et mesures dont les faits, qui lui seront rap-
» portés ou dont elle parviendra à se procurer
» la connaissance, pourront lui faire connaître
» l'avantage et l'utilité.

» Je la prie, en même tems, de recommander à
» chacun de ses membres en particulier, d'avoir
» l'attention de signaler de suite à l'autorité mu-
» nicipale les personnes qu'ils auront lieu de
» savoir atteintes de maladies, à l'égard desquelles
» il leur paraîtrait utile ou nécessaire de prendre

» des mesures sanitaires qui sont dans les attri-
» buts de cette autorité.

» Je vous prie, Monsieur, de recevoir d'avance
» et de présenter à la société l'assurance de toute
» la reconnaissance que m'inspireront le concours
» et la coopération de vos soins, et de ceux des
» membres de cette société, au but d'utilité que
» je me propose dans la présente invitation.

» J'ai l'honneur, *etc.*

» *Le Maire de Marseille*,

» Le Marquis de Montgrand. »

Votre président vous a communiqué une lettre de M. le Comte de Villeneuve, préfet de ce département, par laquelle la société est invitée à se rendre à l'hôtel de la préfecture, pour assister à la distribution solennelle des médailles accordées par S. Exc. le Ministre de l'intérieur à MM. Segaud, Giraud-St.-Rome et Moulaud, en récompense du zèle et des soins que ces médecins ont mis dans la propagation du virus vaccin. Sur cette invitation, vous avez décidé que la compagnie se ferait représenter par une députation.

Vous avez reçu une autre lettre du même Magistrat, qui demande que la société nomme deux de ses membres, pour se réunir aux médecins qui doivent prendre connaissance du rapport qui leur sera présenté sur la maladie qui a régné à bord des navires en quarantaine.

MM. Isoard et Lautard, formant cette commission, firent part à la société de la mission dont ils avaient été concurremment chargés auprès de M. le Préfet. D'après leur rapport il résulte que, sur la question importante qui avait été agitée, pour déterminer si cette maladie était vraiment la fièvre jaune, et si elle avait été importée d'Espagne au lazaret de Marseille, les membres de notre société avaient eu l'avantage de voir partager cette opinion par la grande majorité des membres de la commission. M. Magneval, présent à la séance, et qui a pratiqué la médecine pendant longues années dans l'Amérique méridionale, fit part d'un grand nombre de faits qui confirmaient ce que les médecins et chirurgiens du lazaret avaient déjà observé.

Notre collégue Bremond vous a fait un rapport détaillé sur une dissertation inaugurale que M. Daniel, médecin à Cette, a offerte à la compagnie pour obtenir le titre de membre correspondant. L'analyse que le rapporteur a faite de cet opuscule renferme tout ce que l'auteur a émis d'intéressant sur la maladie qu'il a observée. M. Bremond, après avoir fait l'éloge que ce travail mérite, et proposé d'accorder à son auteur le titre de correspondant qu'il demande, observe néanmoins que le fait qu'il rapporte de guérison d'une carie vertébrale n'est pas le seul qui existe,

et que l'auteur aurait pu signaler ceux qui se trouvent dans les œuvres des chirurgiens modernes.

M. Aynaud vous a fait un rapport sur deux observations d'hydropisies internes du cerveau, guéries par l'emploi du mercure doux, par le docteur Almière, de Toulouse. Notre collégue démontre, dans ce travail, que les signes qui font reconnaître l'existence de l'hydrocéphale n'étaient point assez caractéristiques, et qu'en outre le calomélas n'avait pas été administré à une dose assez forte, pour que l'on pût plutôt attribuer la guérison des deux sujets atteints de cette maladie à l'usage de ce remède, qu'aux effets des sangsues et des vésicatoires qui avaient été également prescrits. Néanmoins, le rapporteur conclut à l'admission de ce médecin comme membre associé de la société.

Une dissertation inaugurale ayant pour titre : *Essai sur le froid et ses effets sur l'homme*, vous a été offerte au nom de M. Jauffret, d'Aix, ex-chirurgien militaire. Cet opuscule renferme des détails d'autant plus intéressans sur ce sujet, que l'auteur lui-même a éprouvé les plus fortes atteintes du froid dans la malheureuse campagne de Russie.

Vous avez reçu, de la part de M. Larrey, neveu, docteur en médecine à Toulouse, une

observation qu'il a recueillie chez un sujet qui, d'abord très-robuste, fut ensuite atteint d'une affection écrouelleuse qui n'a été, sans doute, causée que par des privations de tout genre qu'il a éprouvées pendant son séjour dans des bois, où il a vécu long-tems pour se soustraire à la loi sur la conscription. Cette maladie détermina un engorgement dans l'articulation tibio-fémorale, qui fit des progrès si rapides, qu'en moins de deux mois, il nécessita l'amputation de la cuisse. A ce sujet, M. Robert vous a fait observer, avec raison, que ce qui doit surtout fixer l'attention des praticiens dans ce fait, c'est la manière dont cette affection s'est développée ; elle tend à prouver que, dans un grand nombre de cas, les écrouelles peuvent être acquises, et qu'elles ne sont pas si souvent transmises par hérédité, comme on est généralement porté à le croire.

M. Larrey vous a fait encore hommage d'une autre observation sur une maladie des voies urinaires. Ce dernier travail, rédigé avec autant de clarté que de concision, ne renferme que des particularités peu différentes de celles qu'on remarque en pareil cas.

M. Ducros vous a présenté, au nom de M. le professeur Lallemand, de Montpellier, un exemplaire de deux lettres anatomiques et pathologiques qu'il a publiées, sur les maladies de l'encéphale. Cet ouvrage, qui place le nom de son

auteur auprès de ceux des plus célèbres médecins du royaume, ne peut pas être analysé dans un compte-rendu; il mérite donc d'être lu avec la plus grande attention, attendu qu'il fixera, sans doute, sur ces maladies l'opinion des gens de l'art, soit par les éclaircissemens qu'il donne sur certains phénomènes physiologiques, soit enfin parce que ceux-ci n'avaient pas encore été bien observés.

Vous avez accueilli avec empressement un mémoire très-intéressant par M. Bayol, chirurgien en chef à Cayenne, sur le voyage qu'il a fait dans plusieurs îles de la mer des Indes, en qualité de chirurgien, sur une frégate française. Ce travail, envisagé tant sous le rapport topographique des pays qu'il a parcourus, que sous celui des vues médicales qu'il présente, mérite, sous tous les rapports, d'être apprécié.

La dissertation inaugurale sur la *gastro-entérite*, offerte à la société par M. Chauvin, de Montpellier, qui lui a mérité le titre de correspondant, a été analysée par notre collègue M. Bremond. Ce sujet a été exposé avec d'autant plus de précision par le rapporteur, que lui-même avait présenté une thèse sur la même maladie; il a pu dès-lors faire ressortir tout ce que ce travail présentait d'intéressant. S'il a émis d'ailleurs quelques réflexions critiques, elles ne peuvent qu'of-

frir de l'intérêt sur un sujet qui, dans l'état actuel, fixe l'attention de la plupart des médecins.

M. le président a déposé sur le bureau l'ouvrage de M. Pariset, sur la fièvre jaune. Ce travail précieux a été offert à la société par M. le préfet de ce département, au nom de S. Exc. le Ministre de l'intérieur. Il a été délibéré dans la même séance que cet ouvrage serait déposé dans les archives, comme un monument infiniment utile à la science, afin que tous les membres puissent prendre connaissance des faits qui font une des époques les plus remarquables dans les annales des épidémies qui ont ravagé la Péninsule.

Vous avez reçu, de la part de S. Exc. le Ministre de l'intérieur, un exemplaire du compte-rendu de l'école secondaire de médecine de Bordeaux. Ce travail ne laisse rien à désirer sur l'utilité qu'il présente pour les progrès de la médecine, et pour l'instruction des jeunes élèves qui se destinent à cet art bienfaisant.

Sur la proposition de M. Robert, la société a décidé qu'elle contribuerait pour la somme de 20 francs, pour faire frapper une médaille en l'honneur des médecins français envoyés en Espagne pour combattre la fièvre jaune, et qui, dans cette mission, ont montré un courage si héroïque.

Une lettre a été envoyée à l'administration de la santé publique, par laquelle elle est priée de

fournir à notre société tous les renseignemens déposés dans ses archives, sur la maladie qui a régné dans la rade de Pomègue et au lazaret.

Vous devez à M. Zandick, médecin à Dunkerque, une observation pratique sur l'emploi des bains de sable chauds dans les engorgemens articulaires.

« L'arénation (dit notre zélé correspondant, à qui la société vient de décerner, pour la seconde fois, une médaille d'encouragement) » m'ayant offert de grands avantages dans le » traitement des engorgemens, sans altération » de la peau, et pouvant réunir, en faveur de » ce genre de médication, plusieurs cas où il a » été couronné d'un plein succès, je crois devoir » rappeler l'attention des médecins sur un mode » de traitement injustement tombé dans l'oubli. »

Sous le nom d'engorgement articulaire où les bains de sable ont été employés avec succès, M. Zandick comprend les tumeurs blanches, l'hydropisie naissante, le développement pathologique des extrémités articulaires, *etc.* Sans égard aux causes qui produisent ces maladies, ce docteur fait couvrir l'articulation malade d'une couche épaisse de sable sec et bien chaud; il le laisse ainsi deux ou trois heures le matin et autant le soir; il continue de même jusqu'à ce que les douleurs et l'engorgement soient dissipés, pourvu

toutefois que ce dernier soit exempt d'inflammation, et qu'il ne soit pas d'un caractère aigu.

Le raisonnement et l'expérience viennent à l'appui de cette doctrine. En effet, comme il s'agit ici de réveiller l'action languissante des vaisseaux absorbans, il ne faut pas qu'il existe dans la partie trop d'excitation, laquelle serait nécessairement augmentée, comme l'a sagement observé notre estimable correspondant. Il cite, à ce sujet, quelques observations où cette médication a parfaitement réussi, mais que les bornes de ce travail ne me permettent pas de rapporter.

Ce travail, Messieurs, annonce dans M. Zandick un médecin observateur très-instruit et un littérateur profond.

Vous avez reçu un arrêté du conseil de préfecture, par lequel la société est invitée à donner son avis sur les procédés à employer pour condenser les vapeurs muriatiques qui s'exhalent des fabriques de soude factice. MM. Lautard, Poutet et Boissin, nommés commissaires, se sont acquittés honorablement de leur tâche, par un rapport qui a répondu aux désirs de l'autorité.

Vous avez reçu, par l'intermédiaire de M. Lautard 1° un exemplaire du rapport de la société des sciences médicales de la Moselle; 2° un précis de la constitution médicale observée dans le département d'Indre et Loire, pendant le second

trimestre de l'année 1821, et publié par la société médicale de Tours.

Quelques observations vous ont été présentées par M. Meyrieu, médecin de Paris; la première est relative à une douleur lancinante, survenue subitement au côté gauche de la poitrine après avoir bu des liqueurs spiritueuses, dans un moment où la personne était en sueur. Ce malade ayant succombé deux mois après cette maladie, malgré les évacuations sanguines, capillaires et générales, l'inspection cadavérique ne présenta rien de remarquable dans le cerveau; le poumon gauche était totalement désorganisé et dans une fonte putride si considérable, qu'il semblait être délayé dans environ quatre pintes d'une matière putride et de couleur brune : les viscères abdominaux étaient parfaitement sains.

Ce médecin rapporte encore trois observations d'hydropisies scrophuleuses survenues 1° chez une dame à l'époque de la cessation de l'écoulement menstruel. Ses membres inférieurs s'infiltrèrent, il s'y forma des ulcérations qui fournissaient un liquide d'une puanteur insupportable, puis il se manifesta une hydropisie ascite, à laquelle la malade succomba six mois après. 2° Deux filles de cette dame furent victimes de la même maladie, à la différence que l'une d'elles était atteinte d'une hydropisie de l'ovaire, qui four-

nissait tous les mois, par l'opération, de 25 à 30 pintes d'eau.

Enfin, il termine son travail par une quatrième observation qu'il a recueillie sur une dame dont les parens étaient scrophuleux ; chez elle l'hydropisie se manifesta sur tout le côté gauche du corps, accompagnée d'une sensation de froid semblable à celle que causerait l'eau à la glace jetée sur quelqu'une de nos parties. Pour combattre cette maladie, les anti-scrophuleux furent administrés. Ici, M. Meyrieu termine ses observations sans nous faire connaître les résultats qu'il a obtenus de ce traitement.

M. Allemand vous a fait un rapport sur un nouveau bandage pour les hernies inguinales, d'après Camper, modifié par Scarpa et confectionné par M. Ducorps, bandagiste en cette ville.

Le rapporteur, après avoir exposé la forme, la solidité et le confectionnement de toutes les parties du bandage, s'exprime en ces termes :

« La pelotte de ce bandage présentant, par sa » forme, trois angles, dont deux obtus, l'un » placé à sa partie interne et l'autre à l'inférieure, » doit remplir exactement l'espace triangulaire » compris entre une ligne qui tomberait per- » pendiculairement sur la symphise des os pubis, » et par la portion horizontale du même os du

» côté de la hernie; ensuite l'angle supérieur et
» externe présentant un angle aigu et tronqué,
» auquel le cercle élastique fait suite, doivent, en
» suivant la direction de l'anneau, s'y appliquer
» exactement et s'opposer avec succès à la sortie
» du viscère constituant la hernie. Le cercle élas-
» tique prenant son point d'appui vers l'épine
» antérieure et supérieure de l'os des îles opposée
» à la hernie, son point compressif inguinal
» doit naturellement être plus exact que si ce
» point d'appui se trouvait plus rapproché de la
» hernie.

» Je conclus donc, Messieurs, d'après cet
» exposé, que nous devons des encouragemens
» au sieur Ducorps pour cette nouvelle forme
» de bandages, dont, sans contredit, l'expérien-
» ce ne tardera pas à démontrer l'utilité dans
» presque tous les cas de hernie inguinale. Il
» serait à désirer seulement que la pelotte fût
» un peu plus bombée, plus égale et un peu
» plus résistante. Tels sont, Messieurs, quelques
» défauts que j'ai cru reconnaître à ce bandage,
» mais auxquels l'adresse et l'intelligence de l'ar-
» tiste remédieront aisément lorsqu'il les aura
» saisis. »

M. Allemand vous a fait un autre rapport sur les bandages s'ajustant d'eux-mêmes, inventés par

MM. Salmon, Ody et Compagnie, de Londres. Voici les propres expressions du rapporteur :

« J'ai eu sous les yeux trois modèles de » ces bandages, le premier pour la hernie in- » guinale simple, le second pour les hernies » doubles, et le troisième pour les exomphales.

» Je n'entrerai dans aucun détail sur la manière » dont ils sont construits, ni sur les avantages » qu'ils m'ont paru présenter, soit dans leur » application, soit par la facilité qu'on y trouve » de graduer la pression de la pelotte, soit enfin » dans celle de pouvoir les allonger ou les rac- » courcir selon la nature de la hernie, ou bien » selon la forme du trajet qu'ils ont à parcourir. » Tous ces détails sont très-bien circonstanciés » dans l'instruction que leurs inventeurs donnent » à ce sujet. Cependant, Messieurs, quoiqu'ils » aient reçu d'honorables approbations de la part » d'un grand nombre de personnes qui en ont » fait usage, et qu'ils aient obtenu des brevets » d'invention de deux gouvernemens qui, sans » contredit, sont les plus éclairés du monde » civilisé (la France et l'Angleterre); quoiqu'ils » nous paraissent enfin confectionnés d'une ma- » nière parfaite, pour remplir avec succès les » indications auxquelles ils sont destinés, je » pense que c'est aux deux grands maîtres (l'ob- » servation et l'expérience) à prononcer défini-

» tivement sur leur efficacité dans tous les cas
» de hernie. Mais en attendant, leurs inventeurs
» méritent non-seulement des éloges de la part
» de notre société ; mais encore des encourage-
» mens, afin d'être mieux à même, par la suite,
» de pouvoir leur accorder le sceau de notre
» entière approbation. »

Le mémoire qui vous a été transmis par M. Brulatour, professeur de l'école secondaire de médecine à Bordeaux, est relatif à un instrument de son invention, au moyen duquel il empêche que l'urine ne sorte à travers l'algalie qu'on aura placée dans la vessie, et qu'elle ne donne lieu à l'infection, aux excoriations et à des ulcérations aux parties sur lesquelles elle se répand. Cet instrument, nommé *épistome urétral*, convient encore, dit-il, dans les rétentions et les incontinences d'urine, surtout chez les adultes et les vieillards. Pour en faire usage, il faut, selon l'auteur, se servir d'une sonde de gomme élastique de préférence à celle d'argent ou d'or, et c'est lorsque la sonde est dans la vessie, que M. Brulatour propose d'employer son instrument. Voici la description qu'il en fait ; je la rapporte telle qu'elle est exposée dans son mémoire :

« Cet instrument se compose de deux pièces
» principales : la première est un tube conique
» long de 15 lignes ; sa base, qui est antérieure,

» en offre trois d'ouverture, et son sommet une.
» Cette forme permet de l'adapter aux sondes de
» gomme élastique et à celle d'argent la plus
» usitée; pour celles qui sont grosses ou plus
» petites, on a des cylindres proportionnés; ainsi
» trois peuvent suffire pour toutes les algalies,
» excepté dans les cas extraordinaires.

» Ce tube, faisant cause commune avec la
» sonde, se trouve percé aux deux tiers de sa par-
» tie antérieure, dans tout son diamètre perpendi-
» culaire, pour recevoir la seconde pièce que je
» nomme clef; cette partie offre une circonfé-
» rence plus étendue nommée *boisseau;* sur les
» côtés de cette partie se trouvent fixés deux
» anneaux, qui laissent passer chacun un ruban
» de fil.

» La clef a neuf lignes de long, traverse le
» tube à angle droit et se trouve reçue dans le
» boisseau. Sa partie supérieure présente un pa-
» villon percé de deux trous, pour recevoir un
» ruban; l'autre extrémité offre une vis qui se
» trouve reçue dans un écrou qui forme la troi-
» sième pièce, et fixe ainsi la clef après qu'elle
» a traversé le cylindre. La partie reçue dans
» le boisseau est percée et permet à l'urine de
» sortir, et au madrin de passer par la sonde.

» Au-dessous du pavillon de la clef se trouve
» une légère saillie qui roule dans une échancrure

» de trois lignes pratiquée sur la partie supé-
» rieure, antérieure et droite du boisseau. Lors-
» que cette petite éminence se trouve parallèle
» au cylindre urétral, l'urine ne peut sortir, et
» lorsqu'on tourne la clef de droite à gauche,
» elle sort ; il résulte de ce mécanisme qu'on
» peut évacuer ce fluide à volonté.

» Si la sonde de gomme élastique doit rester
» à demeure, on y engage le sommet de l'épis-
» tome qui fait cause commune avec elle ; on
» la fixe chez l'homme au moyen d'un suspensoir
» qui porte un ruban de fil au-dessous de l'ou-
» verture, par où on passe le pénil, et une
» pareille sur chaque côté de la poche. Le ban-
» dage placé à l'ordinaire, on passe les divers
» rubans dans les trois anneaux désignés et l'on
» fixe ainsi l'appareil. Lorsqu'on se sert d'une
» algalie d'argent, on peut adapter aussi cet
» épistome ; mais on pourrait simplifier ce moyen
» en faisant pratiquer une ouverture à la sonde
» à trois lignes de son ouverture, et y établir
» une clef, un écrou et des anneaux. »

Après avoir décrit la manière de se servir de cet instrument, et en avoir fait la description, M. Brulatour termine son mémoire en rapportant trois observations, dans lesquelles il s'en est servi avec un succès complet.

Il serait à désirer, Messieurs, que l'auteur fît

représenter, par un modèle, un instrument qui paraît si précieux pour obvier à une incommodité qui est si dégoûtante et si pénible à supporter. Alors on pourrait en saisir aisément la forme et toutes les parties, on serait mieux à même de le faire exécuter et d'en propager l'utilité. Il faudrait aussi qu'il n'oubliât pas de dire quelle est la matière qui sert à son confectionnement.

Un aperçu sur l'état actuel de la médecine, dans les ports du Levant, vous a été envoyé par M. Legrand, chirurgien-major de la frégate *la Galathée*. Dans cet aperçu, l'auteur débute par l'histoire de ce que la patrie des Périclès, des Aristide, des Démosthène, des Alcibiade, était dans ces tems qui nous rappellent de si grands souvenirs, et de ce que ces pays sont aujourd'hui ; c'est-à-dire, qu'au lieu de posséder tant d'hommes éclairés comme alors, ils ne comptent plus qu'une foule de charlatans déhontés, et un peuple dans la plus crasse ignorance chez lequel la superstition fait toute la science. Aussi, la plupart des habitans portent constamment sur eux des amulettes pour se préserver des maléfices, et les édifices publics en sont largement pourvus. La plupart des malades atteints de convulsions ou de délire sont considérés comme possédés du démon, *etc.*, *etc.* M. Legrand passe ensuite sur les moyens hygiéniques suivis par

les habitans de ce pays. Ici, l'auteur prétend que l'abus que l'on fait de l'opium est la source d'une infinité de maladies; que cette substance les rend pâles, d'une maigreur extrême et inhabiles à aucune espèce de travail; ils tombent dans une sorte de stupeur et de marasme, et, devenus hideux, ils traînent une vie languissante, et périssent enfin accablés plus ou moins d'infirmités.

Mais il n'en est pas de même de l'usage fréquent qu'on fait des bains dans ce pays. Ce docteur les considère comme très-utiles; et après avoir fait une description élégante de ceux qu'on trouve aux ruines d'*Alexandrie-Froas* et de ceux de *Milo*, il expose l'analyse qu'il a faite des eaux de ces bains; analyse qui, j'ose dire, présente une rigueur des plus minutieuses. Puis il passe à la médecine qui est exercée chez ses habitans, où les purgatifs drastiques jouent un des principaux rôles; les femmes même, dans le dernier état de leur grossesse, en font un fréquent usage. Aussi, les accouchemens sont-ils souvent suivis d'accidens fâcheux. La chirurgie n'y est pas plus avancée que la médecine. Cependant, selon M. Legrand, on y pratique la taille avec quelques succès et avec un seul bistouri. Des opérateurs parcourent les pays, portant une caisse contenant des bandes, des onguens, *etc.*, *etc.*

et s'annoncent au public par ces mots : Καλὸς ἰατρὸς (*Calos ïatros*). La saignée y est également pratiquée fréquemment : l'âge, le sexe, le tempérament, la nature même de la maladie ne sont nullement pris en considération.

M. Legrand termine ainsi :

« 1° Que l'ignorance, la superstition et le » fanatisme maintiennent, chez les Orientaux, » les préjugés qui les éloignent de l'étude des » sciences, et les empêchent d'apprécier le vrai » mérite.

» 2° Que la médecine et la chirurgie ne jouiront de l'éclat qu'elles ont en Europe, que » lorsque la Porte-Ottomane leur accordera sa » protection, et qu'elle exigera, de la part de » ceux qui les professent, l'instruction nécessaire. »

Cet aperçu, Messieurs, réunit à l'élégance du style, des connaissances très-profondes sur les usages, les mœurs et les habitudes des Orientaux.

Vous avez reçu d'un de vos zélés correspondans, M. Asphar, chirurgien en chef de l'armée de S. A. R. Ibrahim Pacha, fils du Vice-Roi d'Egypte Mohamed-Ali, plusieurs observations qu'il a recueillies à Sennaar, à l'occident de l'Abyssinie, royaume de Fungy, à treize degrés environ de la ligne.

Ses premières observations sont relatives aux

bons effets qu'il a obtenus dans les fièvres intermittentes, par l'usage de la décoction de la centaurée prise à haute dose. Dans celles qui suivent, il rapporte que l'emploi du calomélas a rarement manqué de produire de bons effets dans les dyssenteries, pris à la dose d'un scrupule en trois fois dans la journée, et en continuant ainsi plusieurs jours, ou bien en y ajoutant, selon l'intensité de la maladie, de 8 à 10 grains d'opium. Ces moyens manquaient rarement de guérir les malades; il a observé que ceux qui négligeaient de faire ce traitement avant le dixième jour, périssaient presque tous.

Ce chirurgien vous a fait part encore d'une observation qui est vraiment extraordinaire par la gravité de la blessure, et par les succès qu'il a obtenus.

Il s'agit d'un nègre qui reçut un coup de feu, dont la balle traversa la fesse droite, le bassin, coupa le cordon spermatique, blessa le testicule du même côté, et vint se nicher à la racine de la verge. Ce chirurgien fit l'extraction de la balle, pratiqua plusieurs saignées, et enfin, par des soins assidus, il parvint à guérir son malade.

M. Crozals, médecin de Montpellier, vous a fait hommage, pour obtenir le titre de correspondant, d'un mémoire intitulé : *Généralités*

sur les fièvres intermittentes et sur l'emploi du sulfate de quinine.

L'auteur, après avoir donné une définition exacte des fièvres intermittentes, exposé les symptômes qui lui sont propres, et indiqué quelle est la conduite qu'on doit tenir dans les trois périodes de la maladie, c'est-à-dire, pendant le froid, la chaleur et la sueur, passe aux procédés qui ont été mis en usage pour obtenir le sulfate de quinine; il décrit de préférence celui de M. Henry fils; puis il arrive au mode d'emploi de ce sel, ainsi qu'à la dose à laquelle il doit être prescrit. Huit observations qu'il rapporte, et qui terminent cet excellent mémoire, viennent à l'appui de ce qu'il avance sur l'efficacité de ce nouveau remède dans les fièvres intermittentes. Ce docteur n'attribue pas seulement à ce médicament les propriétés de guérir ces fièvres, il le croit très-propre aussi contre les affections rhumatismales, dans les convalescences longues et pénibles, tant chez les enfans que chez les adultes, dans les faiblesses d'estomac, dans les consomptions, *etc.* Il rapporte encore que M. Magendie l'a employé avec succès chez plusieurs enfans scrophuleux à un degré assez avancé, ainsi que dans des phthisies, surtout celles qui se déclarent si fréquemment chez les femmes à la suite des couches et de l'allaitement prolongé.

Vous avez écouté, avec une sévère attention, le rapport que vous a fait M. Lautard, sur la dixième édition du *Catéchisme chimique*, avec des notes, des remarques, des tables, par M. Samuel Parkes, membre de la société royale de la Grande-Bretagne et autres sociétés étrangères.

« Cet ouvrage, dit M. Lautard, publié dans » le cours de l'année 1822, a, sans contredit, » l'avantage d'être à la hauteur de toutes les dé- » couvertes, de toutes les innovations, de toutes » les suppositions du jour, pardonnez-moi cette » expression : il est écrit avec une grande pré- » cision, beaucoup de clarté, et dans des termes » que peuvent aisément comprendre ceux même » qui ne cultivent pas la chimie. Ce sont les » élémens de cette belle science mise à la portée » de tout le monde ; c'est un monument élevé » de nos jours en l'honneur de la synthèse et de » l'analyse chimique, qui doit faire connaître à » la postérité l'état où se trouve la science à » l'époque où nous vivons. »

Puis il ajoute :

« Pour vous donner, Messieurs, une idée du » travail de cet honorable correspondant, voici » la manière dont il traite les questions qui sont » de son ressort. J'ouvre son livre, et je trouve » au hasard cette question :

D. *Quelle est la véritable nature de l'air qui forme l'atmosphère de notre globe ?*

R. Cet immense atmosphère est composé d'oxigène et de nitrogène, deux différentes substances intimément mêlées ensemble, dans une proportion déterminée.

D. *L'oxigène et le nitrogène sont-ils les seules substances dont se forme l'air de l'atmosphère ?*

R. Non; l'air atmosphérique contient encore une partie d'acide carbonique, sur mille parties, et différentes autres substances qui dépendent du hasard.

« Quoiqu'on dise, Messieurs, que l'atmosphère » ne se compose que de deux substances gazeuses, » il est pourtant continuellement mêlé d'une foule » innombrable de gaz qui s'exhalent de la terre. » L'atmosphère est donc un vaste laboratoire, dans » lequel la nature opère d'immenses analyses, des » décompositions, des précipitations et des combi- » naisons sans nombre : c'est un grand réservoir, » dans lequel sont reçues toutes les productions » où ces gaz sont mêlés, agités, combinés et sans » cesse divisés entr'eux. Néanmoins, malgré ce » constant mélange dont il paraît impossible à » l'homme d'assigner la nature, l'air atmosphéri- » que est sensiblement le même par rapport à ses » parties constituantes, quel que soit l'endroit où » nous voulions l'examiner. »

M. Lautard, qui est entré dans quelques détails, d'après M. Parkes, sur l'utilité du muriate de soude et sur le vice des lois fiscales existantes à ce sujet, termine ainsi son rapport :

« C'est ainsi, Messieurs, que les sociétés sa-
» vantes, après avoir rappelé les droits des peu-
» ples, se font chérir des gouvernemens, en
» indiquant, dans des termes convenables, la
» source de leur véritable prospérité. Heureuses
» les compagnies savantes qui, marchant sur ces
» traces, peuvent parvenir aux mêmes résultats!
» En attendant, applaudissons-nous de notre
» choix, et tâchons d'imiter les efforts de celui
» qui en est l'objet. »

Dans tous les tems on a observé que la constitution atmosphérique avait une influence marquée sur l'économie animale, soit dans l'état de santé, soit dans l'état pathologique. Aussi ce fait n'a pas manqué de fixer l'attention des médecins observateurs. L'excellent mémoire que vous a offert M. Sablairoles, docteur en médecine à Montpellier, repose sur ce principe ; il a pour titre : *De l'influence des saisons sur l'économie animale.* Son point de départ remonte jusqu'à Hippocrate, dont les principes utiles qui nous ont été transmis nous frappent encore d'admiration ; ce père de la médecine en sentait tellement l'importance, qu'il recommande une étude spé-

ciale des variations atmosphériques, des affections propres à chaque saison, et des effets qui peuvent en résulter.

La connaissance des saisons doit former, en effet, en partie la base de la conduite du praticien dans le traitement des maladies; sans elle, il errera dans ses études; avec ce guide, il apprendra non-seulement à distinguer leur nature, mais même quelquefois à les prédire.

M. Sablairoles avance d'abord que ce serait donner dans un abus manifeste, que de n'estimer les qualités sensibles de l'air, que par l'espace que la liqueur parcourt dans le thermomètre; que d'ailleurs, pour déterminer ses effets sur le corps, les anciens qui s'y connaissaient fort bien, n'avaient aucune idée des instrumens que les modernes ont inventés. Ensuite, voici ce qu'il dit sur les effets que produisent les saisons sur le corps humain :

« Les saisons, dans leur marche périodique, » ne se bornent pas à introduire dans le corps » des altérations humorales comme causes de » maladies; elles agissent encore sur divers or- » ganes, pour les disposer à devenir le siége » particulier d'affection; en sorte que, sous ce » point de vue, les révolutions des saisons et » des températures qui leur répondent, contri- » buent à l'établissement des causes formelles des » maladies. »

Il a ensuite exposé l'opinion des physiologistes à cet égard, et rapporté qu'il en est qui prétendent que le côté droit est plus affecté dans le printems, et que cette disposition se porte sur le côté gauche dans les autres saisons.

M. Sigaud vous a fait un rapport verbal sur le tribut académique envoyé à la société, sur les fièvres muqueuses et pituiteuses, par M. Bocs, docteur en médecine à Toulouse. Ce rapport, qui a été écouté avec attention, vous a démontré que l'un et l'autre paraissent bien nourris des principes de la doctrine hippocratique.

L'observation que vous a transmise M. le docteur Chaudon, de Valensolle, sur une gastrite occulte traitée par les toniques, renferme un enchaînement de circonstances si extraordinaires et si bien détaillées, que je craindrais d'en affaiblir le mérite, si je vous en présentais une analyse.

Un rapport que vous a fait M. Allemand a paru par son importance fixer votre attention. Son sujet est une dissertation sur le typhus amaril, ou maladie de Barcelone, par M. Rochoux, docteur en médecine. La juste célébrité dont jouit cet auteur fait regretter sincèrement qu'il ait vu une maladie qui n'existe pas telle qu'il croit l'avoir observée, et qu'il n'ait pas partagé l'opinion de ses collégues à Barcelonne.

L'observation que vous a transmise M. le chevalier Isoard, docteur en médecine à Paris, présente un fait infiniment précieux pour la science. Son sujet est une jeune demoiselle qui, étant atteinte de la petite-vérole et fesant un mouvement brusque dans son lit, se luxa le fémur. Le médecin qui la soignait, ne voyant dans cet accident qu'un dépôt critique, fit appliquer des cataplasmes émolliens et maturatifs. M. Isoard, étant appelé pour donner ses soins à la malade, reconnut, par l'exploration qu'il fit de la partie, que cette prétendue tumeur n'était autre chose que la tête du fémur déplacée spontanément; ce médecin en fit de suite assez aisément la réduction, et le lendemain la petite malade se plaignit d'une douleur qu'elle éprouvait sur la région pariétale gauche; une tumeur s'y manifesta; elle vint en maturité. L'ouverture en fut faite, il en sortit environ dix onces de matière purulente, et la malade fut parfaitement rétablie quarante jours après.

« Cette luxation, dit M. Isoard, a-t-elle été » produite par la présence d'un amas purulent » dans la cavité cotiloïde, et la rentrée de la tête » du fémur dans la cavité, a-t-elle donné lieu à » l'apostème consécutif qui s'est formé sur le » pariétal, au moyen d'une métastase ?

» Celui qui connaît bien, dit M. Richerand, » toutes les anastomoses absorbantes, ne consi-

„ dère plus comme des mystères les phénomènes
„ des métastases. Il peut fort bien les expliquer
„ sans avoir recours à la circulation dont les
„ fluides transportés ne traversent point les routes
„ tortueuses, et peuvent, sans occasioner aucune
„ surprise, parcourir des espaces très-éloignés
„ avec la plus grande rapidité, et donner lieu à
„ la formation de ces dépôts subits dont on n'avait
„ pu saisir encore la véritable cause. »

Ensuite M. Isoard termine son observation par la réflexion suivante :

« Je laisse à d'autres l'explication de ce phé-
» nomène; je me borne, Messieurs, à vous en
» présenter le tableau exact et fidèle. »

Dans une de vos séances, qui sera à jamais remarquable pour notre société, vous avez possédé le docteur Bally, un des intrépides médecins qui furent à Barcelone pour combattre une des plus terribles et des plus dangereuses maladies qui puissent affliger l'humanité.

M. le président prie ce médecin, au nom de la société, de lui faire connaître si la maladie qui a régné à Barcelone avait été importée, ou si elle avait pu naître spontanément dans cette ville. M. Bally démontre, de la manière la plus positive, par un exposé très-lumineux de la situation topographique de cette ville, qu'il est impossible de soutenir la seconde assertion. A ce sujet,

mettant en parallèle le port de Marseille avec celui de Barcelone, il observe que le premier est beaucoup plus insalubre, et plus propre, par les exhalaisons qui s'en émanent, à produire le développement d'une fièvre pestilentielle, que celui de la capitale de la Catalogne, dans lequel l'eau, sans cesse renouvelée par les vagues et les courans de la haute mer, est toujours claire et ne peut renfermer aucun des principes malfaisans qui se dégagent dans celui de notre ville, où les égouts charrient continuellement toutes les immondices qui en proviennent. Puis il ajoute que les individus qui auraient dû, en raison de leurs travaux, qui les rapprochaient plus des lieux où la maladie aurait pu se développer si elle avait tenu à des causes locales, n'avaient point été ou très-peu affectés de la maladie; et pour appuyer ce qu'il avance, il rapporte qu'environ deux cents pêcheurs, qui se trouvaient précisément logés dans le point de la ville où il existe des eaux stagnantes, n'avaient compté parmi eux qu'un très-petit nombre de malades.

Des renseignemens sur les résultats de la maladie après la mort lui ayant été demandés, M. Bally a répondu qu'elle paraissait porter surtout une atteinte profonde sur l'état des liquides; il a trouvé, chez le plus grand nombre de ceux qui ont succombé promptement, une altération

si sensible dans le sang, que ce fluide paraissait pour ainsi dire, dans un état de dissolution complète. L'examen des diverses parties du corps, et surtout l'ouverture des cavités splanchniques, lui ont offert, chez la plupart des sujets, des signes d'irritation dans les membranes muqueuses, et notamment dans celles des voies digestives; le tissu parenchymateux des poumons, du foie, de la rate et des reins, lui a paru moins altéré que dans la fièvre jaune d'Amérique; la moëlle épinière, sur laquelle M. Bally paraît surtout avoir dirigé ses recherches, a présenté des altérations plus apparentes; aussi, a-t-il vu presque toujours des épanchemens séreux situés dans la portion lombaire du canal rachidien, sans qu'il ait pu reconnaître (chose extraordinaire) des traces d'inflammation. La surface externe du névrilème offrait, dans le plus grand nombre des individus qui avaient succombé, des caillots de sang qui, d'après lui, étaient le résultat d'une transsudation à travers les capillaires sanguins de cette région. La moëlle épinière ne présentait, dans sa partie supérieure, que de légères traces d'inflammation : le cerveau était intact chez la plupart des sujets.

M. Bally dit ensuite que cette maladie meurtrière tue, avant le septième jour, la plupart de ceux qui en sont atteints, et qu'il est peu de

moyens curatifs jusqu'aujourd'hui pour la combattre avec succès.

L'observation communiquée par M. Allemand, quoiqu'elle ne présente pas un fait isolé, prouve néanmoins combien on est quelquefois embarrassé de prévoir les résultats d'une opération, dans les cas même où l'on est dans la conviction la plus intime sur le diagnostic de la maladie. Il s'agit ici d'une opération de la lithotomie, pratiquée par ce docteur en présence de dix ou douze de ses collégues, dans laquelle tous s'assurèrent, par le cathétérisme, de l'existence de la pierre dans la vessie. Cependant l'opération terminée, les recherches les plus exactes ne purent jamais la faire découvrir; dès-lors on jugea que la vessie étant dans un spasme violent, il fallait attendre un moment de calme pour faire de nouvelles tentatives. Le malade fut donc pansé et placé dans son lit; mais au second pansement, l'appareil ne fut pas plutôt levé, que la pierre, du volume d'une noix, se présenta aux bords de l'ouverture et put être retirée sans le secours de la tenette. Le dix-septième jour après l'opération le malade fut complètement guéri.

M. Ducros, en communiquant, à ce sujet, les détails d'une opération de lithotomie qu'il a pratiquée, avec succès, chez un enfant de cinq ans, signale quelques inconvéniens du procédé du

frère Côme chez les individus de cet âge ; il a pu se convaincre que le lithotome caché, inventé par cet opérateur, ne peut convenir dans tous les cas, puisque son inventeur, en tenant compte seulement du degré d'ouverture ou d'écartement qui doit se trouver entre la lame et la gaine qui le composent, n'a déterminé que l'étendue que l'on devait donner à l'incision des parois de la vessie ; tandis qu'il eût été important de varier les dimensions du lithotome d'après l'âge et la stature de l'individu, afin de parvenir plus surement dans la poche urinaire. Il démontre qu'il existe une si grande différence entre le canal de l'urètre de l'enfant et celui d'un adulte, qu'il est presque impossible de se servir du lithotome chez le premier, vu qu'il est construit sur de trop grandes dimensions, et qu'il serait très-utile et même indispensable qu'il existât des lithotomes confectionnés et accommodés aux différences que présente le canal de l'urètre chez les individus de tous les âges.

L'observation lue dans une de vos séances, par notre collégue Ricard, présente un fait très-intéressant. Elle est relative à une personne sujette depuis long-tems à des vomissemens et à des coliques violentes après les repas. L'usage prolongé des anti-spasmodiques n'ayant amené aucun soulagement, ce docteur, soupçonnant que

l'opiniâtreté de la maladie pouvait tenir à une excitation trop forte de l'estomac et des intesins pendant la digestion, crut ne pouvoir mieux diminuer ce trop d'excitabilité, qu'en fesant prendre des bains tièdes à la malade, après le repas ; elle s'y trouvait si bien, qu'elle y restait pendant deux heures; elle n'y éprouvait d'autres accidens qu'une tuméfaction de l'abdomen qui n'était point douloureuse, et qui se dissipait quelques heures après. Ce moyen tout rationel fut extrêmement salutaire, puisque sept ou huit jours après, elle fut complètement guérie. Ce fait démontre que l'art du médecin consiste le plus souvent à répartir les forces d'une manière égale dans les divers systèmes d'organes, pour obtenir les changemens favorables qu'on désire.

On a, dans tous les tems, reconnu la nécessité des méthodes synoptiques dans les sciences, puisque l'esprit humain ne saurait retenir tout ce qui est du domaine de chacune d'elles, si les principes qui les composent lui étaient présentés dans un ordre irrégulier. On sait qu'il est des sciences exactes dont l'asservissement aux lois qui leur ont été tracées est constant; mais il en est aussi qui se jouent en quelque sorte des règles établies; dans le vaste champ qu'elles occupent, elles laissent de tems en tems apercevoir des productions nouvelles. Telle est,

Messieurs, la médecine, dont l'immense étendue et les relations si variées demandent, à ceux qui veulent lui donner des règles, un esprit philosophique qui la dégage de ce qui est inutile, et fixe les points de contact qui lient ses diverses parties entr'elles. Telles sont, sans doute, les considérations qui ont fait concevoir à M. le docteur Favart l'idée de composer un ouvrage intitulé : *Essai sur l'entendement médical, suivi d'une nouvelle méthode pour apprendre la médecine.*

Cet immense travail (1), dont M. Favart a fait hommage à la société académique de médecine, paraît avoir été composé presque spécialement pour les jeunes médecins qui ne sont pas encore initiés dans la pratique de leur art. Par cette méthode, ils peuvent, sans beaucoup de recherches, se former le jugement par l'appréciation des signes, symptômes, diagnostic et pronostic des maladies, faire un usage raisonné de ce qu'il appelle les six moyens principaux curatifs les plus héroïques, qui sont la saignée, les émétiques, les purgatifs, les vésicatoires, l'opium et le quinquina, et enfin devenir médecin observateur.

Une analyse de cet ouvrage, Messieurs, serait

(1) Il se compose d'un in-4° d'environ 425 pages.

beaucoup au-dessus de mes connaissances; je laisse le soin de cette entreprise délicate à des mains plus habiles que les miennes; nul doute qu'elles en feront ressortir un jour un véritable intérêt pour la science. Je pense que nous devons considérer ce travail comme la partie mathématique de l'art médical, dont la juste application a toujours été appréciée, comme on sait, par nos plus grands maîtres; et l'on peut dire que M. Favart a fait, pour la médecine, ce que Locke a si heureusement exécuté pour la classification de nos idées.

Je conclus donc que nous devons des remercîmens bien mérités à notre savant collégue, qu'il en soit fait une mention honorable dans nos procès-verbaux, et que cet ouvrage soit conservé soigneusement dans nos archives, comme un monument qui doit honorer à jamais son auteur, et auquel rien ne peut être comparé dans nos annales bibliographiques.

M. Dastros, docteur en médecine à Aix, en présentant à la société une observation sur un faux germe, semble détruire l'opinion de quelques modernes qui pensent qu'il peut exister, dans le principe d'une grossesse, de ces masses dans la matrice. D'après un examen attentif, ce docteur a découvert, dans un corps de cette espèce, un point blanc comme un grain de riz

tenant à un fil long d'un pouce, et qui, sans doute, servait de cordon ombilical. Moriceau et d'autres accoucheurs célèbres pensent aussi que c'est la mort du vrai germe qui donne lieu à ce développement irrégulier, et que c'est faute d'avoir exploré avec attention ces sortes de productions, qu'on a pris pour des masses qui ne pouvaient être viables, ce qui n'était que l'effet de la cessation de toute vitalité.

M. le chevalier Isoard, frère de notre estimable président, vous a transmis des observations relatives à une famille dont chaque individu présente, dans les fonctions de l'organisme, plusieurs anomalies remarquables. Il s'agit de quatre sœurs, dont la première fait de la nuit le jour; elle se couche au point du jour, elle dort ou reste dans son lit jusqu'au soir, se lève pour déjeûner, va se promener, dîne à minuit, reçoit société, et aussitôt que l'aurore paraît, elle prend toutes les précautions possibles pour ne pas s'apercevoir que les ombres de la nuit sont dissipées.

La seconde a contracté la singulière habitude de rester une grande partie de la journée à genoux; elle éprouve une satisfaction bien douce lorsqu'elle peut, sans contrainte, prendre cette position.

La troisième a le teint pâle et une constitution si frêle, que chez elle le passage de l'état de

santé à l'état de maladie, est à-peine sensible. Son épaule droite présente un vice de conformation qui se retrouve chez sa mère; elle est sujette à de fréquens accès d'aphonie plus ou moins complets, et de plus, une particularité digne d'attention, c'est la séparation du cartilage qui unit les trois premières fausses côtes entr'elles du côté gauche.

Enfin, la quatrième est sourde de naissance; on observe chez elle une telle laxité dans toutes les articulations, et surtout dans celles des doigts et des carpes, qu'elle peut, sans difficulté, renverser la face dorsale de la main sur l'avant-bras; ses cheveux, quoique blonds, prennent une couleur rouge fauve pendant des accès de fièvre auxquels elle est sujette, et aussitôt que le mouvement fébrile est terminé, ils reviennent à leur teinte naturelle.

Une observation sur une perforation de l'estomac vous a été transmise par le docteur Desgranges, de Lyon; fait qui lui a été communiqué par un médecin de la capitale.

« Cette perforation, dit ce docteur, était d'une » forme ronde, avec des bords amincis du dia- » mètre d'une pièce de 40 sous, placée au mi- » lieu de la grande courbure de l'estomac, et ne » présentant aucun signe d'inflammation. »

Tout ce qu'on avait appris de la part de la

malade, sur la cause de cet accident, c'est qu'elle avait voulu s'empoisonner avec l'eau de javel (1).

L'autopsie cadavérique fit juger que cette ouverture n'était nullement produite par l'ingestion de cette eau, et elle fut considérée comme étant de la même nature que les spontanées dont M. Chaussier dit avoir observé deux exemples, dans le cours de l'hiver 1818, à l'hospice de la Maternité, à Paris.

Mais d'après la composition de cette eau, dans laquelle on fait dissoudre du gaz acide muriatique oxigéné (chlore), et à laquelle on ajoute une forte dose de potasse de commerce, M. Desgranges conclut que « Cette perforation de » l'estomac peut se rapporter à l'action de la » potasse contenue dans l'eau de javel, et que » le défaut de rougeur et d'altération, ainsi que » l'absence de toute fluxion locale, peuvent être » attribués à la propriété éminemment anti-pu- » tride et décolorante du chlore liquide. »

Si vraiment, Messieurs, l'eau de javel a cette double propriété, il faut convenir que cette préparation est, de tous les poisons, le plus perfide. On conçoit dès-lors combien il serait utile d'in-

(1) L'estomac du célèbre chimiste d'Arcet fut perforé de la même manière, à la suite d'une goutte remontée, et Zimmermann parle d'un fait semblable.

terroger de nouveau l'expérience touchant son mode d'action sur l'économie animale, sur les substances organisées, et les désordres que son ingestion peut occasioner.

Notre collégue M. Baron vous a fait la lecture d'un aperçu sur la ligature et la section du cordon ombilical, en faveur des jeunes élèves et des sages-femmes.

Ce mémoire offre le plus grand intérêt, les préceptes les plus lumineux, et m'a paru digne en tout de la pratique et de la longue expérience de son estimable auteur.

Un fait remarquable, rapporté par notre collégue, est relatif à une excroissance fongueuse survenue sur le nombril, ayant sept pouces de circonférence et deux de hauteur, et contre laquelle il employa la ligature. Par ce moyen, il en obtint la chute le neuvième jour. Ensuite un peu de charpie sèche placée dessus, et une légère application de nitrate d'argent, pour consumer quelques chairs baveuses, terminèrent la cure en peu de jours.

On a dit avec raison, dans ces derniers tems, que l'étude de l'anatomie pathologique contribuerait non-seulement à perfectionner l'art de guérir, mais qu'elle concourrait encore à éclairer sur la structure et les fonctions des organes. Quelques observations recueillies à l'Hôtel-Dieu

de Marseille, et communiquées à la société par M. Ducros, sont bien propres à confirmer cette assertion. En fesant des recherches sur la formation de la cicatrice dans les maladies des divers tissus, notre collégue a observé, sur le moignon des amputés, les particularités suivantes: la peau, les muscles, les tendons, les vaisseaux et les nerfs, sont identifiés et fixés sur l'os, par une substance dont le tissu lamineux épaissi et condensé forme la base; les nerfs offrent à leur extrémité libre un renflement en forme de massue, d'où partent des filets et même des rameaux volumineux qui remontent dans l'épaisseur des muscles voisins; ce renflement formé par l'accumulation de la substance médullaire, est encore augmenté par l'épaisseur que le névrilème acquiert en cet endroit, en se prolongeant sur les autres cordons nerveux qui en partent.

Sur un sujet, à qui l'amputation de la cuisse avait été pratiquée immédiatement au-dessous du petit trochanter, le nerf sciatique se terminait par un renflement dont le volume égalait celui d'une grosse noix, et qui fournissait aux muscles adducteurs et fessiers un grand nombre de rameaux rétrogrades.

En appelant l'attention des anatomistes et des chirurgiens, attachés au service des établissemens

où sont reçus les militaires invalides, M. Ducros pense qu'en multipliant les faits de ce genre, on pourra parvenir un jour à expliquer les phénomènes curieux que l'on observe chez les amputés, et qui, jusques à présent, sont restés inexplicables. Notre collégue croit que les sensations que plusieurs d'entr'eux éprouvent pendant toute leur vie dans la partie du membre qui leur a été retranchée, pourrait bien tenir à cette disposition du système nerveux; il s'appuye, à ce sujet, de l'opinion de Reil, Bichat, Gall et Tiedemann, qui ne considèrent le cerveau et les ganglions nerveux que comme des renflemens de ce système, auxquels ces anatomistes attribuent la prérogative de percevoir toutes les sensations, et de transmettre, aux organes des deux vies, le sentiment et le mouvement. Puisqu'il y a identité dans la structure, ne pourrait-on pas, dit M. Ducros, admettre l'analogie dans les fonctions, et penser que le renflement que présentent les nerfs, dans le moignon des amputés, a la faculté de reproduire et de transmettre au cerveau les sensations que l'individu croit éprouver dans la portion du membre qui n'existe plus? Cette explication, qui diffère peu de la théorie émise par les physiologistes modernes sur la formation des songes, paraît plus satisfaisante que celle qu'on avait donnée jusqu'à ce jour,

et pourrait d'ailleurs servir, comme le dit notre collégue, à la démonstration d'un grand nombre de problèmes que les métaphysiciens et les psycologistes n'ont pas encore pu résoudre.

Des faits relatifs à la science médicale sont, pour ainsi dire, nuls ou servent peu à ses progrès, tant qu'ils sont épars et isolés; mais lorsqu'ils sont rapprochés et réunis, ils deviennent propres en éclaircissant des points encore obscurs à en agrandir le domaine. Le rapport que vous a fait notre collégue M. Gassier sur les trois lettres intitulées : *Recherches anatomico-pathologiques*, *par M. Lallemand*, *professeur de la faculté de médecine de Montpellier*, semble confirmer cette assertion. Voici comment débute notre rapporteur :

« Il faudrait beaucoup de tems et vous entre-
» tenir trop longuement, car l'ouvrage de M.
» Lallemand renferme tant de vérités nouvelles,
» des observations d'un intérêt si vif; sa théra-
» peutique est si rationelle, sa logique si sévère,
» que tout extrait, quelque bien raisonné qu'il
» puisse être, laissera encore beaucoup à con-
» naître à celui qui n'aura pas lu l'ouvrage en
» entier. »

M. Gassier expose les circonstances favorables dans lesquelles s'est trouvé ce professeur, où il a pu recueillir un grand nombre d'observations,

qui toutes lui ont prouvé que depuis la simple coloration rouge du cerveau, jusqu'à la couleur gris-cendré et gris-terreux, et depuis le simple ramollissement, jusqu'à la suppuration la mieux caractérisée, tous ces états étaient la conséquence d'une inflammation de cet organe. Le ramollissement partiel est encore la suite d'une inflammation du cerveau, d'après l'autopsie qu'on a faite de ceux qui ont succombé à cette maladie.

Les signes que l'on observe de cet état inflammatoire du cerveau sont exposés ainsi qu'il suit, par notre collégue M. Gassier :

« 1° Une douleur fixe à la tête, caractérisée » par le transport fréquent des mains vers cette » partie ; 2° l'assoupissement ; 3° la pâleur de » la face ; 4° la dilatation de la pupile ; 5° l'obs- » curcissement de la cornée ; 6° les vomissemens » fréquens ; 7° enfin la lenteur du pouls : phé- » nomènes observés et reconnus chez quatorze » individus, sur vingt-quatre atteints de cette » maladie.

» Les signes, dit-il, que présente le ramollis- » sement sont un aspect idiotique, l'état co- » mateux et la paralysie des membres du côté » opposé à la maladie.

» Quant aux signes qui indiquent l'inflamma- » tion des méninges, ce sont la rétraction du » globe des yeux, l'injection des conjonctives,

la coloration de la face, le délire et les convulsions des membres du côté malade.

Après l'exposition de ces signes, le rapporteur passe au traitement indiqué par M. Lallemand. Ainsi, d'après lui, les saignées générales et locales, les moyens révulsifs tels que les bains synapisés, les vésicatoires, l'usage intérieur des anti-phlogistiques et enfin l'application de la glace à la tête ont puissamment secondé les autres moyens indiqués. A ce sujet, M. Gassier rapporte que c'est d'après les principes qu'a établis M. Lallemand, que sur vingt-cinq malades atteints d'hydrocéphale aiguë, qu'il a traités par cette méthode, quinze ont été guéris. Ainsi, en comparant, dit notre collégue, ce résultat avec celui énoncé dans un ouvrage périodique par un praticien de cette ville, où il avance que, sur soixante hydrocéphales aiguës, qui ont été traitées par sa méthode, à-peine a-t-il vu échapper un individu, on appréciera aisément la supériorité de celle adoptée par M. le professeur Lallemand dans pareil cas.

Ensuite M. Gassier termine son travail par les réflexions suivantes :

« Je résume mon rapport sur l'ouvrage de
» M. Lallemand, et dis que cet écrit est devenu
» classique sur les maladies de l'encéphale, ou
» si l'on veut sur l'hydrocéphale aiguë : que le

» style de l'auteur est concis, que son traité est
» plein d'érudition, et que la société doit se
» féliciter de compter parmi le nombre de ses
» correspondans un professeur d'un aussi rare
» mérite. »

La peste, considérée comme maladie contagieuse, est, sans contredit, la plus redoutable de toutes, soit par le danger individuel qu'entraîne sa contagion, soit par la facilité et la promptitude avec laquelle elle dépeuple des contrées entières.

Je n'entrerai dans aucun détail sur la dissidence d'opinion qui existe sur la contagion ou non contagion de cette maladie; j'exposerai seulement que le docteur Assalini, en Orient, a regardé cette maladie comme épidémique et non contagieuse; que M. le baron Desgenettes semble n'avoir pas cru à sa nature contagieuse, puisqu'il a eu le courage de s'innoculer du pus provenant d'un bubon pestilentiel; mais que M. Larrey, au contraire, l'a considérée comme éminemment contagieuse.

L'hommage que vous a fait M. Crouzet, pour le titre de correspondant, d'une *Dissertation sur la peste d'Egypte*, semble écarter toute espèce de doute relativement à sa non contagion. Cet auteur a été à même, et comme membre de la commission temporaire de salubrité publique, et

comme pharmacien-major de l'armée d'Orient, de recueillir, à ce sujet, des observations très-intéressantes *pour la science*.

Je ne citerai que deux faits, d'après M. Crouzet, qui prouvent l'excessive subtilité contagieuse de cette maladie.

L'un de ses infirmiers, pour avoir enlevé un bouchon de papier qui couvrait une fiole qui, sans doute, servait à l'usage des pestiférés, et l'avoir froissé dans ses deux mains, fut, douze heures après, atteint de la fièvre et de deux bubons aux aines.

Son domestique, ayant ramassé le chapeau qui était tombé de la tête d'un malade qu'on transportait sur un cadre, fut de même atteint de deux bubons aux aines et d'un autre sous l'aisselle droite.

M. Crouzet passe ensuite aux causes et au traitement qui convient à cette maladie ; il divise ce dernier en deux espèces, en prophylactique et en thérapeutique ; mais, d'après lui, il paraît qu'il n'y a que le prophylactique sur lequel on puisse compter ; quant à l'autre, il est toujours incertain par la difficulté qu'on éprouve de le mettre en usage. Cette dissertation est ensuite terminée par cette conclusion :

« C'est d'après de si faibles ressources que cette » maladie a été regardée, ainsi que sa sœur la fièvre

» jaune , comme au-dessus des forces humai-
» nes, et envisagée jusqu'à présent du moins

Comme un mal qui répand la terreur
Mal que le Ciel en sa fureur
Inventa pour punir les crimes de la terre.

Cette dissertation, Messieurs, est recommandable par une collection de faits intéressans. Son auteur a fait preuve d'un talent observateur ; elle mérite d'être appréciée par la société.

M. Bigeon, docteur en médecine, vous a transmis, par l'intermédiaire de M. Lautard, un exposé analytique d'une notice sur les observations médicales, dans lequel ce médecin s'élève avec force contre l'abus que l'on fait des remèdes dans le traitement des maladies, et notamment des saignées et des purgatifs. Il démontre, par de nombreuses observations nécrologiques faites dans les principaux hospices du royaume, et d'après des calculs exacts sur les tables de mortalité qui lui ont été présentées, qu'il périt un plus grand nombre de malades dans les établissemens où l'on fait un trop grand usage de ces moyens, que dans ceux où la guérison du plus grand nombre des maladies aiguës est confiée aux seuls efforts de la nature.

Par cet exposé, M. Bigeon ne se déclare-t-il pas en guerre ouverte avec les médecins qui dirigent les établissemens publics, et où les pauvres

malheureux reçoivent tous les secours que nous offre la médecine? N'est-ce pas se mettre en opposition avec des gens de l'art qui jouissent d'une réputation et d'une célébrité bien méritées? Je conviens que le vrai talent du médecin, c'est d'épargner à son malade des médicamens inutiles; par là on prévient des fatigues que leur administration fréquente ne manque pas de causer, et enfin on ne contrarie pas la nature dans sa marche, que des médications intempestives peuvent déranger; mais une prescription méthodique et raisonnée de remèdes ne produit-elle pas tous les jours les effets les plus salutaires chez les malades qui sont confiés à nos soins? Combien ne fait-on pas avorter de maladies, lorsqu'on sait saisir avec précision et justesse l'instant favorable de les administrer, et qui deviendraient des maladies longues, et souvent mortelles, si on ne les combattait pas dans leur principe? Ainsi, M. Bigeon paraît s'être montré ici un peu trop exclusif dans son opinion, et, quoique conduit, sans contredit, par des principes de philantropie, il nous semble qu'il n'a pas moins franchi les limites de la prudence et des sages préceptes de la médecine.

On a avancé que, dans la fracture du col du fémur, avec rupture du ligament interarticulaire, le fragment supérieur devait être considéré comme

une partie entièrement isolée, attendu que cette portion est privée, par cette rupture, du seul moyen par lequel elle puisse communiquer avec des parties qui jouissent de la vitalité et capables de lui fournir des moyens de nutrition. Une observation communiquée à la compagnie par M. Ducros démontre que ce col du fémur est recouvert par un prolongement de la membrane synoviale, qui remplace, dans ce point, le périoste qui recouvre le fémur dans le reste de son étendue. Chez une femme qui succomba quatre-vingts jours après une fracture du col du fémur, M. Ducros trouva que cette membrane, épaissie par l'inflammation, était assez apparente pour être facilement distinguée, et que des rameaux vasculaires très-nombreux et du volume d'une plume de pigeon, en partaient pour pénétrer dans la substance de l'os jusqu'au fragment supérieur, qui n'était formé que par la tête de cet os. Notre collégue s'étaye de cette belle observation, pour démontrer que, dans l'économie animale, tout a été prévu pour que les fonctions des organes puissent s'exécuter avec ordre et régularité, quelles que soient les causes qui pourraient en gêner l'exercice. Cette observation peut, en outre, démontrer que la membrane synoviale ne borne pas son trajet, comme on l'a dit, au point d'insertion de la capsule articulaire, mais

qu'elle s'étend sur toute la surface articulaire iléo-fémorale. Enfin, ce fait serait une nouvelle preuve de l'importance de l'anatomie pathologique, dont l'étude ne peut que concourir non-seulement aux progrès de la médecine, mais à ceux de l'anatomie et de la physiologie.

MM. Robert et Allemand ont fait part à la société qu'ils avaient été appelés pour donner leurs soins à plusieurs personnes qui avaient éprouvé des symptômes d'empoisonnement après avoir bu du lait. D'autres membres observent également qu'ils ont été appelés pour des cas semblables. Ces divers accidens ayant fait présumer que la cause pouvait provenir de l'acétate de cuivre qui, comme l'a démontré M. Thenard, peut se former toutes les fois qu'on laisse séjourner un certain laps de tems le lait dans des vases confectionnés avec ce métal. La société avait chargé M. Robert, son président, d'écrire à M. le Maire à ce sujet, afin de prévenir, à l'avenir, des accidens plus graves. Dans votre séance subséquente, M. le président donna lecture de la réponse de M. le Maire, par laquelle ce digne Magistrat remercie la société de lui avoir fait connaître les inconvéniens qui peuvent résulter du séjour prolongé du lait dans les vases de cuivre; il déposa également sur le bureau un arrêté par lequel il est expressément défendu aux

bergers et marchands de lait de déposer ce liquide dans des vases confectionnés avec des matières oxidables.

M. Lautard vous a donné communication, dans une de vos séances, d'une lettre de M. le Préfet du département, par laquelle la société est invitée à lui transmettre une instruction sur les moyens hygiéniques à employer pour empêcher le développement des maladies endémiques qui règnent annuellement dans les environs d'Arles, et d'indiquer les mesures les plus propres à en préserver les soldats qui doivent être envoyés sur la côte pour former un cordon sanitaire. Après un examen attentif et une discussion sage sur ce sujet important, M. Lautard ayant été chargé de rédiger cette instruction, s'en est acquitté avec ce zèle et cette philantropie qui ont toujours été le partage de ses actions, et qui lui ont constamment mérité la confiance des premières autorités de ce département, l'estime de ses concitoyens et l'amour de notre société.

Parmi le grand nombre d'auteurs qui ont écrit sur la contagion des maladies, il paraît qu'il n'en est aucun, jusqu'à ce jour, qui ait bien débrouillé le chaos dans lequel est encore ensevelie son histoire. On peut ajouter aussi qu'il n'est aucun point en médecine qui l'emporte sur celui-ci en obscurité, et dont l'importance soit peut-être plus

grande. Par le rapport que vous a fait M. Allemand, sur le mémoire présenté par notre associé M. Flavard, docteur en médecine à Aubagne, sur la faculté non contagieuse de la phthisie pulmonaire. Le rapporteur, tout en partageant jusqu'à un certain point l'opinion de l'auteur sur la non contagion de cette maladie, qui paraît être même celle de la majorité des médecins modernes, ne se décide pas légèrement à adopter exclusivement tout ce qu'il a avancé à ce sujet. En effet, on sait que la contagion de cette maladie a été admise non-seulement par quelques médecins, mais encore par des gouvernemens et des peuples entiers; on sait encore qu'il est d'usage, dans certain pays, de brûler les hardes provenant des individus décédés par suite de cette maladie, et que même des colléges de médecine n'ont osé se former une opinion positive sur ce point.

Le mémoire que vous a transmis M. Roüet, de Lunel, membre titulaire de la société chirurgicale d'émulation de Montpellier, est relatif à l'emploi de l'iode dans le traitement des bubons vénériens.

L'hydriodate de potasse (combinaison de l'acide hydriodique avec la potasse) est un sel neutre découvert depuis peu par M. Courtois, dans les eaux-mères de la soude Varech. D'après les essais

qui avaient été faits de cette substance, quelques praticiens avaient été entraînés à partager cette opinion, croyant trouver dans ce remède un anti-goîtreux et un des plus puissans fondans des corps glanduleux engorgés; les observations rapportées par M. Rouet semblaient venir à l'appui sur son efficacité dans les cas énoncés ci-dessus. A la vérité, ce docteur paraît avoir obtenu quelques succès des frictions, avec une pommade composée de cinq grains d'hydriodate de potasse, de cinq grains d'iode, mêlés avec une once d'axonge, à la dose d'un demi-gros; mais ces résultats, ne sont rapportés que concurremment avec l'emploi d'autres moyens, tels que sangsues, saignées et autres anti-phlogistiques pris intérieurement. Tous ces faits rentrent donc parmi ceux qui, faute de preuves réitérées, ne paraissent pas assez concluans pour accorder à ce nouveau remède une confiance entière. Il faut rendre cependant justice à l'auteur de ce mémoire, qui, au reste, annonce un médecin très-instruit et plein de modestie. Aussi, en terminant son mémoire, on reconnaît la juste mesure de ce qu'il pense à l'égard de ce moyen thérapeutique.

Essai sur le cystocèle, ou hernie de la vessie, par M. Meynard, ex-chirurgien au 24e régiment de dragons, natif de Marseille.

Cette espèce de hernie, quoique très-rare, a été

rencontrée par Rioland, Bauhin et Boerhaave, sur des cadavres. Mery avoue l'avoir confondue avec une hydrocèle, J.-L. Petit et Desault indiquent des moyens curatifs, enfin Morand paraît être un des premiers qui aient pratiqué la ponction de cette tumeur cystique.

Pour l'ordinaire, cette espèce de hernie survient plus fréquemment aux femmes enceintes, ou qui ont fait des enfans.

Cet essai se fait remarquer par beaucoup de concision et par une grande érudition.

Quelques mots sur la squirosarque, ou endurcissement du tissu cellulaire, maladie particulière aux enfans nouveau-nés, par Jh.-Félix Martin, de Reillane (Basses-Alpes), docteur en médecine.

Maladie insidieuse qui attaque, d'après Nathan, Hulme et Underwood, les enfans des deux sexes, les plus robustes comme les plus faibles. Elle est annoncée ordinairement par l'agitation et les cris de l'enfant, et d'autres fois on n'observe pas même ces signes précurseurs. On découvre cette maladie en ce que la peau n'est pas également distendue partout; en la comprimant, on observe un endurcissement plus grand dans un endroit que dans un autre, et elle peut occuper toute l'habitude du corps. L'exposition subite des enfans nouveau-nés à l'air vif, ainsi que les lotions

d'eau froide, sont les causes ordinaires, selon ce docteur, de cette maladie. Les lotions aromatiques et les vapeurs toniques doivent terminer le traitement, après avoir toutefois ramolli les parties les plus dures par des moyens appropriés.

Ce jeune médecin montre, dans cet écrit, beaucoup de modestie ; il avoue sincèrement que la pratique ne l'a pas encore mis à même d'observer cette maladie. Cet aveu, selon moi, redouble le prix de ce travail, qu'il termine par ces mots : *Indulgeatis, judices; meliora quandò nos docuerit experientia.*

Essai sur le rhumatisme aigu, tribut académique, par Sébastien Arragon, docteur en médecine, aux Echelles (département de l'Isère).

Dans cette thèse, sans présenter des vues nouvelles sur les causes, les symptômes, le diagnostic, le pronostic, et le traitement qui convient à cette maladie, ce médecin pense, avec Barthez, que le tissu fibreux musculaire est le siége le plus ordinaire où il exerce son action; que lorsqu'il attaque les articulations, c'est le système synovial qui est essentiellement affecté. Il s'appuye ici de l'anatomie pathologique, qui lui a toujours montré la membrane synoviale phlogosée, et contenant une plus grande quantité de fluide que celle qui est secrétée dans l'état

naturel, et qui est de nature tantôt séro-albumineuse et tantôt séro-purulente. Ainsi, en résumé, quoique ce docteur diffère un peu d'opinion avec des médecins fort recommandables, puisque les uns ont placé successivement le siége de la maladie sous les tégumens, dans la gaine des muscles, des tendons, dans le tissu des membranes, des ligamens, *etc.* Ce travail mérite cependant d'être accueilli avec distinction; le médecin théoricien et le praticien seront satisfaits, en le lisant, de la manière avec laquelle l'auteur développe et prouve ce qu'il avance.

Recherches sur l'hystérie, tribut académique, par Thomas-Michel-Antoine-Amédée de Lattier-de-Laroche, de Mirande (Drôme), avec cette épigraphe :

> Doit-on craindre de perdre ses peines, quand on s'occupe d'une maladie qui affecte la partie la plus intéressante du genre humain ?

L'hystérie est définie par Sydenham le prothée, dans ses métamorphoses; le caméléon sous ses différentes couleurs, selon le docteur Pomme, et M. Baumes en donne la définition suivante : gonflement et murmure du ventre, avec le sentiment d'un globe qui roule et monte de l'hypogastre dans l'estomac, au gosier, où il produit un étranglement avec assoupissement par intervalles; quelquefois convulsion ou désir fugace, urines abondantes et limpides.

M. de Laroche pense que cette maladie dépend essentiellement de l'affection spasmodique de l'utérus, qui étend son influence sur tout le système nerveux.

Un traitement tonique contre cette maladie paraît être celui adopté par ce docteur; aussi, emploie-t-il les lavemens et les bains froids avec l'eau commune, lorsque l'accès revient. « Ce » remède, dit-il, ne manque jamais de réussir; » le feu excessif des entrailles, suite ordinaire » de l'engorgement et de l'irritation, s'appaise et » s'éteint, la roideur diminue et le spasme cède. » Les émissions sanguines, principalement au » pied, ne doivent pas être négligées en cas de » suppression des menstrues.

Cette thérapeutique, quoiqu'elle paraisse toute rationelle, présente cependant tant de circonstances qui peuvent la contr'indiquer ou la faire varier, qu'il est impossible ici qu'on puisse en saisir toutes les nuances; mais, dans tous les cas, les règles hygiéniques doivent être sévèrement observées, pour obtenir quelque succès; sans elle, quelque moyen qu'on emploie on ne peut se flatter de réussir. Les alimens doivent être légers et de facile digestion, les malades ne doivent rester au lit que le tems nécessaire au repos. Levées de bon matin, elles respireront, dans un jardin ou à la campagne, un air pur

et fortifiant, *etc.*..... Si la maladie est causée par les passions..... Eh! qui peut donner des conseils sur ce sujet, si ce n'est la raison, une bonne philosophie, la simplicité des mœurs, la bonne intention de rétablir sa santé, en un mot, l'hymen, termine presque toujours la maladie.

Par ce travail, Messieurs, qui paraît être le premier jet de ce docteur, on reconnaît aisément le germe d'un véritable talent et d'une bonne instruction.

Dissertation sur l'hépatite chronique, par Marius Paul, de Marseille (Bouches-du-Rhône), docteur en médecine.

Le foie est remarquable par son volume et par son organisation particulière. En effet, la sensibilité dont il jouit, la nature de son parenchime, sa pesanteur, la manière dont il est assujetti ou plutôt suspendu dans l'abdomen, enfin la grande quantité de sang que la veine-porte et l'artère hépatique font pénétrer dans sa substance, toutes ces dispositions doivent contribuer sans contredit au développement de cette maladie.

L'auteur, après avoir exposé les causes, les symptômes, la marche et le pronostic de cette maladie, prescrit le traitement propre à la combattre.

« On reconnaît, dit-il, l'hépatite par une dou-

» leur obtuse, gravative, péristante, augmentant
» par la pression qu'on exerce sur la partie, la
» dyspnée, la toux sèche et l'impossibilité du
» décubitus sur le côté gauche, ensuite la colo-
» ration en jaune de la peau et des urines, *etc.*
» Tels sont les symptômes qui accompagnent
» cette maladie. »

Ce médecin ne paraît point partisan, pour combattre cette affection, de l'emploi de certains médicamens appelés vulgairement désobstruans, appéritifs pris presque tous dans la classe des purgatifs irritans.

Il préfère donc l'usage des anti-phlogistiques; les exutoires, dans certains cas, ne doivent pas être négligés, et si, malgré cette thérapeutique, un abcès se forme, l'ouverture doit en être faite avant que le kiste, qui contient la matière, ne se rompe et qu'elle ne s'épanche dans le bas ventre.

Le travail de M. Paul annonce un docteur aussi instruit que zélé pour les progrès de la médecine; ses compatriotes, ainsi que la société académique, ne peuvent que lui savoir gré de leur avoir offert un tribut qui donne l'idée la plus avantageuse et de ses connaissances dans son art et de sa gratitude envers M. Lautard, notre collégue, à qui cet ouvrage est dédié.

Des maladies lépreuses en général et de

l'éléphantiasis des Grecs en particulier, par Antoine-Joachim de Costa, médecin de l'île de Madère.

Ce travail se compose seulement de six pages; ce médecin n'y fait que rapporter l'opinion de quelques auteurs anciens, sur la nature, les différences et les causes de ces maladies; il les divise en quatre espèces, savoir : en lèpre des Hébreux, en lèpre des Grecs, en celle des Arabes et l'éléphantiasis des Arabes.

Quant aux causes de cette maladie, l'auteur pense que l'on doit les considérer comme dépendantes de l'influence d'une atmosphère humide, d'une nourriture aqueuse, par des alimens salés, et des poissons pris dans des eaux stagnantes et boueuses; en boissons de vins acides et d'eau de mauvaise qualité. Il nous semble que, parmi ces causes, il n'aurait pas dû oublier la mal-propreté dans laquelle vivent la plupart des habitans de ces contrées. On peut aussi, selon M. Larrey, contracter cette maladie en couchant sur des matelas qui ont servi à des sujets lépreux.

Selon ce médecin, les maladies lépreuses, quoique très-difficiles à guérir, ne sont pourtant pas toujours incurables; mais les deux espèces d'éléphantiasis, celui des Grecs et celui des Arabes, ne paraissent pas avoir cédé aux moyens

nombreux et variés qui ont été mis en usage depuis nombre de siècles. On ajoute encore que lorsqu'on a amputé une jambe affectée de cette maladie, on a observé que l'autre jambe éprouvait bientôt la dégénération éléphantisiaque, et même avec plus d'intensité.

Les maladies rares et dont les caractères sont bien développés, sont de véritables conquêtes que l'art dérobe à la nature; mais dans le cas exposé par M. de Costa, ce docteur paraît avoir laissé bien incomplet un sujet qui méritait, ce me semble, d'être traité avec un peu plus de soin et de clarté.

Précis de la constitution médicale observée dans le département d'Indre-et-Loire, et publié par la société médicale de Tours.

Ce travail se fait remarquer par l'exactitude avec laquelle ont été rapportées les observations météorologiques qui ont été faites pendant le premier trimestre de l'année 1822, ensuite par le genre des maladies qui ont régné pendant cette époque, et le traitement qui a été mis en usage pour les combattre.

Un phénomène qui avait jeté un moment l'épouvante fut, d'après l'auteur de ce précis, un tremblement de terre dont les secousses se firent ressentir à Lyon et même à Paris. Cet événement donna lieu à remarquer que le baro-

mètre marquait, dans ce moment, 28 pouces 6 lignes; l'aiguille aimantée éprouvait des agitations extraordinaires, et des mouvemens oscillatoires très-marqués.

Essai sur les moyens propres à prévenir ou à arrêter les hémorrhagies dans l'amputation des membres, tribut académique, par M. Nicolas Briard, docteur en médecine à Château-Portien (Ardennes).

L'auteur, après avoir passé en revue les moyens astringens, styptiques et absorbans, employés pour s'opposer à l'effusion du sang, et avoir indiqué les cas où ils peuvent être avantageusement mis en usage, conclut que la compression et la ligature sont les moyens les plus puissans pour arrêter les hémorragies des gros vaisseaux.

Ces derniers moyens, Messieurs, étant généralement connus et appréciés par la bonne chirurgie, c'est avec quelque peine que je me vois forcé d'appeler la censure sur un travail dont le sujet ne correspond nullement au titre, puisqu'il ne propose que des moyens qu'aucun homme de l'art n'ignore. Ainsi, d'après cet aveu qui ne m'est dicté que par l'amour de la vérité, je retrouve cependant du mérite à son auteur d'avoir su bien enchaîner ses idées, et de les avoir présentées avec ordre et clarté.

Dans l'exposé analytique des travaux de l'école secondaire de médecine, dont M. Ducros, notre collégue et professeur de cette école, vous a fait hommage, vous avez remarqué plusieurs observations d'anatomie pathologique, par lesquelles ce médecin démontre que l'étude des lésions organiques peut servir non-seulement au perfectionnement de la médecine proprement dite, mais qu'elle peut encore contribuer aux progrès de l'anatomie descriptive et de la physiologie. C'est ainsi que M. Ducros, ayant découvert à l'Hôtel-Dieu la communication directe des cryptes muqueux avec les veines, chez un individu atteint d'une dégénérescence du tissu de la portion descendente du colon, a été porté à admettre, d'après ce fait : 1° que la tunique interne du système circulatoire sanguin se confond avec les membranes muqueuses, sans l'intermédiaire d'aucun autre système ; 2° que les rapports de continuité et l'analogie de structure qui existent entre ces deux tuniques, peuvent servir à l'explication d'un grand nombre de phénomènes encore peu connus, tels que l'absorption prompte des boissons, l'action des substances médicamenteuses, les métastases, l'irritation sympathique du cœur, si fréquente et si rapide dans les cas de phlegmasie de la muqueuse gastro-pulmonaire, l'afflux si abondant et si prompt du sang

sur cette surface dans l'hémophthisie, l'hématémèse, le méléna et la dyssenterie. Enfin tous ces faits peuvent nous éclairer sur une infinité de points auxquels se rattachent des questions de la plus haute importance et dont la solution peut contribuer aux progrès futurs de la médecine physiologique.

M. Ducros a également constaté, chez un grand nombre de sujets, que la paralysie, si commune à la suite de la compression de l'un des hémisphères cérébraux, était bien moins fréquente lorsque les parties centrales de ce viscère étaient le siége de l'épanchement. C'est ainsi qu'il a observé, sur plusieurs individus atteints d'apoplexie et de plaies à la tête, que la compression du corps calleux, de la voûte à trois piliers, des couches optiques et de la protubérence annulaire, n'avaient déterminé, pendant la vie, ni la perte de la sensibilité, ni celle du mouvement des membres; tandis que la plus légère compression exercée sur l'un des hémisphères ou l'une des parties latérales du cerveau entraînait constamment l'hémiplégie dans l'un des membres du côté opposé.

Ces considérations anatomico-pathologiques, Messieurs, dont notre collégue M. Ducros a fait part à la société, annoncent un médecin qui, le scalpel à la main, consacre son tems et ses savantes veilles aux progrès de la science. Les

éclaircissemens qu'il vient de nous donner sur certains phénomènes dépendans d'une organisation qui n'avaient pas encore été reconnus jusqu'à ce jour, confirment complètement nos idées émises sur son compte.

Traité de la fièvre jaune, par Jean Devèze, médecin du château des Tuileries.

M. Devèze, qui a long-tems pratiqué à St.-Domingue, et, après les désastres de cette colonie, à Philadelphie, a tracé, en médecin observateur et éclairé, la description des différentes périodes de cette fièvre, et a fait un tableau fidèle des divers changemens qu'elle peut éprouver à raison des climats et des circonstances. Il a enrichi son livre des résultats obtenus de l'autopsie cadavérique, et d'un grand nombre d'observations cliniques. Les causes prédisposantes et occasionelles de cette maladie sont rapportées avec détail dans le chapitre premier du livre deuxième. Le chapitre II traite de l'infection et de la contagion, sujet qui est si important et qui a divisé jusqu'ici les gens de l'art. M. Devèze, attribuant à cette première l'origine de la fièvre jaune dans les climats chauds, a été conduit à conclure que les fièvres qui viennent par infection, ne sont point contagieuses, et que conséquemment la maladie des Antilles n'a jamais pu être importée sur le Continent par la voie du

commerce. Ce médecin a eu un grand nombre de partisans. Mais il semble que les différentes épidémies de fièvre jaune de la Péninsule, celle de Livourne, de Gibraltar, *etc.* sont des argumens irrésistibles en faveur de l'importation du terrible typhus équinoxial, et que la question a été suffisamment éclaircie en dernier lieu par les événemens de Barcelone, de Mahon et de Pomègue. M. Devèze soutient son opinion avec éloquence; il combat sur un terrain qui lui est connu. Tout son ouvrage est consacré à la connaissance et au traitement d'une maladie qui dévaste l'Amérique et alarme comme de raison l'Europe méridionale. Au reste, ce praticien estimable jouit, dans le monde médical, d'une réputation acquise par cinquante ans de travaux utiles, et les assauts qu'on livre à ses idées théoriques sur l'infection, nous représentent ces anciens combats chevaleresques où deux amis rompaient souvent une lance, sans cesser un instant d'être unis par des sentimens affectueux, quoique courant l'un et l'autre la chance d'être vaincus, et d'expirer sous les yeux de leurs belles.

Ici se termine la tâche honorable qui m'avait été confiée; j'ai fait tous mes efforts pour la remplir dignement; votre bienveillance et celle du public, en m'encourageant à suivre d'autres travaux importans, font un appel nouveau à

mon zèle et à mon désir ardent de contribuer de plus en plus à la gloire et à la prospérité de la société académique, dont les travaux aussi intéressans et non moins variés, dans les deux années précédentes, avaient été exposés par MM. Robert et Ducros, dans des discours prononcés par ces médecins aux séances publiques des années 1819 et 1820.

Dans la première de ces séances, M. Robert s'exprimait en ces termes :

« Messieurs,

» Le génie et la gloire militaires, en brillant sur un vaste théâtre, ont de tous les tems excité l'admiration et l'enthousiasme des peuples civilisés ; mais c'est par leurs modestes travaux, que des institutions comme la vôtre doivent annoncer leur paisible existence et leur utilité. Des philosophes modernes ont bien pu, il est vrai, blasphémer contre la médecine et méconnaître ses bienfaits ; mais personne n'ignore quelle a été la fin douloureuse et tragique de tous les audacieux profanateurs du temple d'Esculape. La mort des auteurs du Misanthrope et de l'Emile, ainsi que celle du grand Frédéric, me dispensent de citer d'autres exemples. C'est ainsi que la nature punira toujours ceux qui, par de vaines jongleries, cherchent à outrager un art qui, dès

sa naissance, fut tellement regardé, chez tous les peuples de l'antiquité, comme ayant quelque chose de divin, que les premiers qui l'exercèrent furent placés au rang des Immortels.

» Depuis long-tems, les destinées des médecins modernes sont moins brillantes, sans doute; mais qui pourrait méconnaître aujourd'hui l'utilité des sociétés de médecine, dans l'invasion surtout des épidémies populaires et des typhus, où il est si nécessaire d'éclairer l'autorité, en lui signalant les causes qui peuvent produire la contagion, et les mesures propres à l'arrêter. Sous ce dernier rapport, les services que vous avez rendus à la ville, dans le courant du mois de mai 1818, sont connus. C'est par votre zèle et l'appui que vous avez si généreusement prêté à l'autorité, que vous avez concouru à éteindre si promptement la maladie contagieuse qui s'était manifestée dans plusieurs rues de la vieille ville, et qui avait été signalée, dès son origine, par les médecins et les chirurgiens du Lazaret, où la contagion avait été transportée de l'intérieur de la ville par le pilote lamaneur appelé Langlade, le onzième malade de sa famille qui avait été toute infectée. Les services rendus, en cette circonstance, ne pourront être jamais mieux appréciés que lorsqu'on les mettra en parallèle avec ces horribles contagions qui, à diverses époques,

ont dépeuplé les empires, et que des gens de l'art ont toujours laissé propager d'une manière si funeste pour l'humanité.

» En effet, c'est dans les maladies de cette nature que les détracteurs de la médecine ne peuvent s'empêcher de rendre hommage à ses succès. Si depuis Hippocrate elle a pu rester stationnaire sur quelques points, quelles lumières n'a-t-elle pas versées sur le traitement des maladies épidémiques et des contagions ? Dans les différens siècles qui ont précédé le renouvellement de la physique et de l'histoire naturelle, on a vu des fièvres qui n'avaient qu'une simple origine typhoïde, promener sans obstacle leurs funestes ravages dans une infinité de contrées, et y jeter l'épouvante que doit seule inspirer une maladie vraiment pestilentielle. Mais aujourd'hui des signes certains et étudiés nous font reconnaître la nature particulière de chaque maladie contagieuse, et l'art ne sera plus pris au dépourvu. A l'appui de ce que je viens avoir l'honneur de vous dire, je vous citerai ici un grand exemple qui vient de se passer sous nos yeux. Vous savez tous qu'aux mois de mai et juin derniers, aucune inquiétude morale, sous le rapport médical, n'a agité les esprits; cependant à quelques pas de l'enceinte de cette grande ville, était enchaîné le monstre horrible qui a dévoré tant

de victimes sur les côtes brûlantes de l'Afrique. Pressé et combattu dans sa fosse, il a été réduit à l'heureuse impuissance de faire de nouvelles victimes, et il est mort terrassé par les coups de massue que nous lui avons portés, avec mes honorables collégues, avec cette noble ardeur qu'inspirent le désir d'être utile à ses semblables et la généreuse résolution de braver tous les dangers pour accomplir ses devoirs.

» Ainsi en 1819, nous n'avons jamais eu à craindre le funeste anniversaire de 1720, parce qu'il n'y a eu, parmi les hommes de l'art attachés au service du Lazaret, qu'une même opinion sur la nature pestilentielle de la maladie qui nous a été importée de Tunis, et que les mesures de rigueur prises, avec tant de sagesse, par MM. les Intendans de la santé, ont exclu toute tergiversation capable de compromettre la santé publique, et de favoriser en aucune manière la contagion.

» Depuis votre dernière séance publique, vous avez toujours poursuivi avec le même zèle la série de vos travaux. Chacun de vous a communiqué à la société les observations importantes qu'il a eu occasion de recueillir dans sa pratique; et dans vos conférences particulières, vous vous êtes spécialement occupés des maladies régnantes et de tous les objets de grande salubrité. Rappeler

ici même succinctement ces différens objets, ce serait donner beaucoup trop d'étendue à votre séance, et oublier qu'elle est tenue le premier du mois d'août et surtout sous l'influence caniculaire de deux comètes. Votre compte-rendu, qui sera bientôt imprimé, les mentionnera avec détail, et rien ne sera alors perdu pour la science et pour l'instruction du public.

» Durant le cours de cette année, votre correspondance avec les médecins régnicoles et les médecins étrangers a pris une nouvelle activité. Vous avez reçu un très-grand nombre de mémoires de la part de vos associés : une analyse fidèle vous en sera présentée lors de l'impression du compte-rendu de vos travaux, et c'est alors que les savans pourront connaître et apprécier toutes vos richesses en ce genre. Les noms les plus honorables figurent sur la nouvelle liste de vos correspondans. Dix-neuf médecins vous ont été récemment agrégés. Pour vous faire sentir le prix de cette agrégation importante, je n'ai à vous citer que quelques noms distingués, tels que ceux de MM. Sper, chirurgien en chef de l'Hôpital de la marine, à Toulon ; Pagès-de-Bezian, à Paris ; Laudun, ex-médecin de l'hôpital général de Lyon ; Bertin, médecin français à Londres ; Pettegrain, savant médecin anglais ; Ramsay, médecin de S. Exc. le Vékil de S. A. le Nabad de Bednore,

regardé aujourd'hui comme l'européen le plus instruit de tout l'Indostan ; enfin le célèbre professeur Orfila, si connu par ses vastes connaissances en chimie et son excellent ouvrage de toxicologie générale, ainsi que le docteur Broussais, créateur de la nouvelle doctrine médicale qui, chaque jour, opère une si grande révolution dans l'art de guérir, sous le rapport thérapeutique.

» Parmi le grand nombre de médecins étrangers qui ont assisté, durant le cours de la présente année, à vos séances particulières, je ne saurais oublier M. le docteur Cayol, célèbre médecin de Paris, un de vos membres honoraires dès l'origine de votre institution et votre savant compatriote. C'est ce médecin estimable qui a le premier introduit à Marseille la connaissance et l'usage du cylindre appelé stéthoscope, si ingénieusement inventé par M. le docteur Laennec, un des membres honoraires de la société académique. Cet instrument, destiné à l'exploration des maladies de la poitrine, est surtout d'une utilité réelle pour établir le diagnostic des maladies du poumon, et les symptômes qui annoncent une vraie phthisie et empêchent de la confondre avec les simples catarrhes du poumon. Le stéthoscope pourra encore servir à faire apprécier le degré d'engorgement qui accompagne

les maladies aiguës du poumon, et les épanchemens aqueux du thorax, à la suite de la lésion des vaisseaux sanguins, ou qui sont le produit d'une affection chronique de l'organe pulmonaire.

» Votre reconnaissance, dans cette occasion, a égalé l'obligeance de M. le docteur Cayol et ajouté, en quelque sorte, à l'estime et à la considération que vous lui portez depuis si longtems, et que lui méritent à tant de titres ses vertus privées, ses principes religieux et les talens distingués qui le rendent si recommandable parmi les plus célèbres praticiens de la capitale, et qui, en quelque sorte, ont consolé la capitale et le monde médical de la perte prématurée de l'excellent et si célèbre docteur Bayle, son ami.

» En 1819, la société académique de médecine avait proposé une question aussi nouvelle dans son énoncé, qu'importante sous le rapport de ses considérations médico-philosophiques. Plusieurs concurrens entrèrent dans la lice; mais après un mûr examen, vous vous décidâtes à n'accorder qu'une médaille d'encouragement à l'auteur du mémoire coté n° 1, M. le docteur Forcade. Ce médecin ayant déjà fait imprimer ce mémoire et l'ayant répandu dans le public, je me dispenserai de vous en faire ici l'analyse. Seulement je vous observerai que, comme la

question n'a pas été entièrement résolue, et qu'elle est encore digne d'être traitée par quelque successeur de notre illustre Raymond, je crois devoir en rappeler le texte littéral, ainsi conçu : « Quelle influence devait naturellement exercer » sur la vie, les mœurs et la santé des Marseil- » lais, leur changement d'habitation, en aban- » donnant l'ancienne ville, pour s'établir dans » les nouveaux quartiers? » La société académique de médecine s'applaudira toujours d'avoir attiré l'attention des gens de l'art et de l'autorité supérieure, à quelque époque que cette question soit habilement traitée, et définitivement résolue et complétée.

» En terminant ici la tâche qui m'était imposée, je m'applaudirai toujours d'avoir eu à vous entretenir de vos travaux et des efforts que ne cessera de faire la société académique de médecine pour atteindre le but de son institution, devant une assemblée si remarquable par le brillant concours des personnes de distinction qui ont daigné honorer de leur présence votre séance publique, et qui se recommandent autant aux yeux du public qu'aux vôtres par leurs hautes dignités, leurs connaissances variées et les éminentes fonctions dont elles sont revêtues, pour la prospérité de cette ville et le bonheur de ses habitans. »

Le rapport suivant, lu à la séance publique

de la société académique de médecine, tenue le 28 mai 1820, complètera l'exposition des travaux de notre compagnie depuis l'année 1819.

EXPOSÉ DES TRAVAUX

De la Société Académique de Médecine de de Marseille, pendant l'année 1820, *par M. Ducros, Secrétaire-général.*

Messieurs,

Si les progrès dans les sciences furent toujours amenés par la propagation facile des objets qu'elles embrassent, quelle époque fût plus favorable que la nôtre, pour porter la médecine à ce degré de certitude qu'elle n'a pas encore pu atteindre, malgré les efforts de tant d'hommes illustres qui, depuis les premiers âges du monde, ont successivement concouru à son perfectionnement. Tout ce qui tend à procurer des connaissances utiles est aujourd'hui cultivé avec ardeur, trouve de l'encouragement, excite l'émulation. Ce ne sont pas seulement des savans isolés qui travaillent à les augmenter; mais de nombreuses sociétés, composées d'hommes laborieux et modestes, où sont déposés les fruits de l'expérience et de l'observa-

tion, sont bien plus propres à agrandir le domaine de la science, en même tems qu'elles lui impriment une marche plus certaine.

Notre compagnie, fondée à une époque où le bien de l'humanité fesait un devoir aux hommes de l'art de se réunir, pour s'opposer, par la communication libre de leurs lumières, aux ravages d'une épidémie funeste, a constamment dirigé ses efforts vers ce but, et c'est par l'exposé annuel de ses travaux que les habitans de cette ville ont pu juger si elle n'a pas toujours rempli l'objet qu'elle s'était proposé.

La solution des questions que l'Autorité vous a soumises, sur les points les plus importans de l'hygiène et de la médecine légale; les rapports et les observations précieuses sur la nature et le traitement des maladies régnantes; les consultations gratuites pour les indigens, suivies avec un zèle qui honore à-la-fois votre cœur et votre savoir : voilà, Messieurs, les titres qui vous recommandent à la bienveillance du gouvernement et à la gratitude de vos concitoyens.

Dans l'esquisse rapide que je vais vous présenter, je n'ai pu vous retracer, Messieurs, toute la variété et l'importance de vos travaux académiques; je ne pourrai comprendre dans un cadre aussi étroit, que les points de doctrine les plus remarquables, qui ont fait l'objet

de vos méditations. Il m'eût été bien plus agréable de pouvoir étaler ici toutes vos richesses; mais la confusion naît quelquefois de l'abondance, et l'ennuyeuse prolixité, qui en est souvent inséparable, doit surtout être évitée dans une séance publique. En mettant à contribution tout ce que vos archives renferment de précieux, il m'eût été facile à la vérité de grossir ce rapport; mais n'avais-je pas à craindre de tomber dans un inconvénient non moins grave, celui de ne vous offrir que des faits isolés, dans l'exposition desquels l'ensemble est sacrifié au vain plaisir de séduire par les charmes d'un style pompeux et hyperbolique.

Satisfait si je parviens à suivre les traces de l'écrivain judicieux qui jusqu'à ce jour a rempli, avec autant de zèle que de talent, les fonctions honorables qui me sont confiées, je dois faire mes efforts pour me rapprocher d'un modèle dont je n'aurai à vous offrir qu'une imitation imparfaite.

La pathologie interne, dont je dois d'abord exposer l'état actuel, éclairée tout-à-la-fois par l'anatomie pathologique et par la physiologie expérimentale, marche avec rapidité vers un perfectionnement qu'on était loin de croire si prochain. L'étude approfondie des lésions que laissent à leur suite les affections organiques,

en ouvrant un nouveau champ aux méditations des médecins observateurs, ne peut que compléter l'ensemble du cadre qu'Hippocrate, malgré son vaste génie, n'avait pu entièrement remplir. Jusqu'à présent, les maladies considérées seulement dans leurs phénomènes extérieurs, appréciés par des signes qui laissent à la surface du corps des traces de leur existence, ne seront plus étudiées comme des entités, des êtres abstraits existant par eux-mêmes, asservies dans les causes qui les produisent et dans le traitement qu'elles réclament, aux fausses explications d'une philosophie obscure et ténébreuse. La médecine, débarrassée du faux éclat qu'elle empruntait d'une logique purement spéculative, s'agrandit aux dépens des sciences naturelles, et tend à acquérir, par cette heureuse association, le degré de certitude qu'on ne sera bientôt plus en droit de lui contester. Parce qu'au lieu d'être livrés dans les écoles à des discussions oiseuses, à des disputes interminables sur l'origine des causes occultes des maladies et des élémens des corps, les médecins de nos jours n'admettent, dans le domaine de l'art, que les résultats d'une expérience rigoureuse établie sur les faits, et dégagée de toute explication hypothétique. Enfin la philosophie médicale ne sera bientôt que l'expression exacte de la vérité, puisée dans les hôpitaux, au lit des malades, et rectifiée

dans les amphithéâtres, par l'inspection anatomique des organes lésés.

Ce n'est donc qu'après avoir étudié les effets des maladies à la surface dans l'état de vie, et les désordres qu'elles laissent après la mort, que le médecin parvient maintenant à la connaissance et à la pratique de son art; guidé, dans cette étude, par l'anatomie physiologique et par l'examen approfondi de ce qui se passe dans les organes souffrans, il peut justement apprécier la valeur de chaque signe.

Puisqu'Hippocrate, dépourvu de ces connaissances, est parvenu seul, par son génie, à placer la médecine au rang des sciences d'observation, que ne doit-on pas attendre de nos jours, où l'on peut expliquer, par l'anatomie médicale et par la physiologie pathologique, la plupart des phénomènes morbides qu'il avait observés? En réunissant ainsi la connaissance du siége des maladies à celle des signes qui les caractérisent au dehors, nous pourrons étudier, avec plus de fruit, leur naissance et leur terminaison, et distinguer, dans les symptômes qui les accompagnent, ce qui est primitif ou secondaire.

Fesons des vœux ardens pour retenir désormais les médecins dans cette voie, aussi sûre qu'elle est facile à parcourir; que la théorie ne devienne plus dans notre science ce que l'hypothèse est en

physique, où, par une seule loi, on parvient à l'explication de tous les mouvemens de la matière. Craignons qu'en rattachant tous les phénomènes morbides à un seul type, nous ne soyons ramenés à cet idéalisme et à cette manière arbitraire d'examiner les maladies, contre lesquels on s'est tant élevé. La belle théorie de l'irritation, par laquelle on explique si bien l'origine, la marche et la terminaison des maladies, asservissant à son joug toutes les vérités de la science, ne serait bientôt qu'une brillante hypothèse, sur laquelle le praticien célèbre, qui a si puissamment contribué à la grande révolution qui s'opère en médecine, voudrait en vain établir les fondemens de la nouvelle doctrine médicale. Les nombreuses observations recueillies au lit du malade ne tarderaient pas à s'inscrire en faux contre les assertions trop exclusives de ce médecin, si, ne prenant pas pour guide de ses recherches les symptômes qui accompagnent les lésions vitales, il persistait à ne vouloir établir leurs caractères que d'après les altérations organiques qu'elles laissent après la mort. Cette voie pour parvenir à la connaissance des maladies, quelque avantageuse qu'elle puisse être, exposera à des écarts non moins blâmables que les abstractions de l'ancienne théorie médicale, si, en la parcourant, on ne se tient pas dans les limites

d'une sage retenue. C'est ainsi qu'en signalant combien est fréquente l'irritation des membranes muqueuses dans les fièvres essentielles des auteurs, on n'a pas assez tenu compte de l'importance des autres organes, dont la lésion entraîne la série nombreuse des symptômes variés qui se manifestent dans le cours de ces maladies, et dans lesquelles le médecin ne parvient à la guérison qu'en ramenant l'irritation à son siége primitif.

1° Parmi les nombreux faits qui vous ont été présentés, et qui rendent cette assertion incontestable, celui que M. Roux vous a exposé a fixé plus particulièrement votre attention. Une dame très-âgée avait été atteinte, dans l'espace de quelques années, de trois hydropisies qui avaient successivement disparu par l'emploi de moyens simples. Notre collégue est appelé lorsque la même maladie avait déjà fait des progrès rapides; il fait appliquer des vésicatoires aux jambes, et prescrit une tisane diurétique; mais bientôt l'infiltration devient générale, l'état de la malade semble annoncer une mort prochaine, lorsque M. Roux conçoit, dans un cas aussi désespérant, l'idée d'opérer une révulsion violente et soutenue sur la membrane muqueuse des intestins, au moyen du sulfate de magnésie administré à une dose assez élevée pour que la malade en ait pu prendre quatorze livres dans l'espace de deux mois.

Ce remède produisit un effet inespéré, l'œdématie générale ne tarda pas à se dissiper après une évacuation abondante d'urine, et la malade, promptement rétablie, a joui depuis cette époque d'une parfaite santé.

Cette belle observation, accompagnée de remarques du plus haut intérêt, démontre combien sont fondées les idées des pathologistes qui pensent, malgré ce qui a été avancé dans ces derniers tems, qu'il est bien difficile qu'un moyen thérapeutique quelconque puisse borner son action entière à un système seulement ; mais que, dans le plus grand nombre de cas, il porte ses effets sur des organes aussi différens par leur structure que par leurs usages, des parties sur lesquelles son application immédiate a été faite.

2° Un autre fait non moins remarquable communiqué à la société par M. le chevalier Isoard, notre correspondant à Paris, a été observé chez une jeune dame qui, dans les premiers mois d'une grossesse encore douteuse, fit usage pendant quelque tems d'une infusion de sabine. Des palpitations, une dispnée extraordinaire, un état d'angoisse suivi de syncopes, survinrent bientôt après l'emploi de ce violent emménagogue. M. Isoard, appelé auprès de cette dame, prescrit aussitôt les moyens propres à agir par révulsion sur la poitrine : des bains entiers, des

pédiluves, des vésicatoires, des rubéfians aux jambes ne produisent aucun effet avantageux, et l'on ne parvient à soulager la malade, que par de petites saignées répétées, dont notre collégue prolongeait les effets salutaires, en suspendant par intervalles la sortie du sang, par l'application du pouce sur l'ouverture de la veine; en réitérant l'emploi de ce moyen, assez souvent pour pratiquer trente-cinq saignées avant la fin de la grossesse, M. Isoard parvint à calmer les symptômes d'une suffocation imminente, et put conduire sa malade jusqu'à ce terme. Enfin, les douleurs de l'enfantement se manifestent, les efforts de la nature paraissent insuffisans; les spasmes, les convulsions, succèdent aux douleurs les plus vives. Notre collégue juge la 36e saignée indispensable, et l'accouchement se termine aussitôt qu'elle est pratiquée. La convalescence fut longue, mais la guérison fut enfin confirmée, sans qu'il existât un symptôme de lésion organique.

De pareils faits se recommandent à l'attention des praticiens, autant par le succès brillant qui a couronné les efforts de M. Isoard, que par les vues lumineuses qui accompagnent l'historique de cette maladie.

En admettant que cette affection ait pu être déterminée par l'effet irritant de la substance

emménagogue qui avait été administrée, ne peut-on pas supposer aussi, chez cette dame, une maladie organique préexistante? On serait d'autant plus fondé, ce me semble, à partager cette opinion, que la cure, dans ce cas, se trouverait facilement expliquée par l'usage répété des évacuations sanguines qui, comme on sait, produisent les effets les plus salutaires dans les maladies organiques du poumon, du cœur et des gros vaisseaux.

3° Le même médecin vous a encore fait part des faits qu'il a recueillis chez une famille dont chaque membre présente des *anomalies remarquables.* Quatre personnes de cette famille ont eu successivement, vers l'âge de 4 à 7 ans, un engorgement à l'une des glandes sous-maxillaires, terminé par un abcès chez les trois plus jeunes et par résolution sur la dernière, qui est en outre sourde et muette de naissance. La mère de ces enfans a été atteinte, entr'autres affections singulières, d'une paralysie des muscles sterno-mastoïdiens et des orbiculaires des paupières, qui ne cédait qu'à l'action de substances fortement odorantes; enfin une fièvre intermittente, qui a duré cinq mois, est venue remplacer cette affection et a été attaquée sans succès par l'écorce du Pérou.

4° M. Forcade, dont vous avez couronné le talent dans votre dernière séance publique, con-

tinuant à s'occuper de tout ce qui peut contribuer à la prospérité de ses concitoyens, vous a présenté un *Plan sur la topographie médicale de la ville de Marseille.* Ce sujet, si bien traité dans le tems par le célèbre François Raymond, dont l'ouvrage servit de modèle aux meilleurs mémoires que nous possédions sur cette matière, est bien digne de fixer l'attention d'un médecin marseillais, par la création d'un nouveau genre d'industrie qui, en augmentant le nombre des fabriques, accroît en proportion celui des causes de maladie. Vous ne pouvez douter que M. Forcade ne remplisse entièrement les lacunes que présente maintenant l'ouvrage de Raymond, si vous vous en rapportez à l'esquisse du travail qu'il vous a communiquée.

5° M. Gassier vous a rapporté deux observations remarquables *sur un embarras gastrique compliqué*, chez les deux sujets qui en furent atteints, *d'un froid glacial à la tête.* Ce symptôme rare céda, avec l'affection qui l'entretenait, à l'emploi bien combiné des évacuans et des toniques.

6° Vous avez conçu une très-haute idée du travail que M. Moublet-Privat, médecin à Tarascon, vous a présenté sous le titre de *Réflexions sur les maladies aiguës et chroniques, et sur la fièvre en particulier.* Dans un préambule

écrit avec chaleur, ce praticien fait sentir l'importance de se livrer à l'étude des maladies par le raisonnement et l'observation ; il regarde leur distinction en aiguës et chroniques comme arbitraire. La fièvre, suivant lui, doit être modérée dans les premières, tandis qu'il faut le plus souvent l'exciter dans les autres. Ce dernier précepte ne peut guère s'accorder avec les idées que l'on professe aujourd'hui dans les écoles, où l'on démontre qu'une affection locale ancienne est d'autant plus grave, que la fièvre l'accompagne. Au reste, ce mémoire annonce, dans notre collègue, une connaissance profonde de la doctrine hippocratique, et des principes enseignés dans la célèbre école de Montpellier.

7° M. Klaast, médecin prussien d'un mérite très-distingué, vous a présenté, à son passage à Marseille, une dissertation latine écrite avec une pureté et une élégance rares dans notre siècle, ayant pour titre : *De dignitate organorum.*

L'auteur prouve, par des raisons aussi profondes que lumineuses, appuyées par un grand nombre d'observations, que la plupart des maladies de l'esprit dépendent aussi souvent d'une altération organique, ou de la transposition des viscères du bas-ventre, que d'une lésion du cerveau. Cette opinion acquiert un nouveau degré de probabilité par les recherches faites dernièrement par M. le

docteur Esquirol, sur les causes et le siége de la manie. Ce médecin, digne élève du célèbre professeur Pinel, a constaté, sur un grand nombre de sujets morts dans un état d'aliénation mentale, la transposition du colon et d'autres parties du système digestif; la moëlle épinière lui a offert également des traces d'altérations organiques très-prononcées.

8° En vous faisant part de sa *Correspondance médicale avec plusieurs médecins d'Europe et d'Amérique*, M. le chevalier Valentin vous a donné une nouvelle preuve du zèle ardent qui l'anime pour le perfectionnement et l'illustration de notre art. Parmi les choses importantes que renferme cette correspondance, vous avez surtout remarqué combien sont sages les mesures que prend le gouvernement des Etats-Unis pour régulariser l'enseignement et la pratique de l'art de guérir. L'établissement de comités médicaux dans les provinces et d'un comité central dans la ville où s'assemble le Congrès, est une institution qui manque à la France, où le charlatanisme se montre avec non moins d'impudence que dans la Nouvelle-Angleterre.

9° M. Valentin vous a, en outre, communiqué une *Notice sur un voyage qu'il a entrepris dernièrement au-delà du Rhin.* On y voit des détails importans sur l'état actuel de la médecine

en Allemagne, et *Quelques réflexions sur une ophthalmie contagieuse* qui a fait de grands ravages dans quelques régimens cantonnés dans les places fortes de la Belgique et de la rive gauche du Rhin. Une commission, envoyée à Mayence par S. M. le Roi de Prusse, pour arrêter les progrès de cette maladie, a annoncé, dans un rapport, qu'elle s'était communiquée des troupes anglaises à quelques corps de l'armée prussienne après la bataille de *Waterloo;* qu'elle est de même nature que celle qui fit de si grands ravages dans l'armée d'Egypte, et qui, depuis cette époque, s'est perpétuée dans les établissemens de la Grande-Bretagne, où ont été placés les invalides qui avaient servi dans cette expédition. Cependant ces observations, qui paraissent assez concluantes, sembleraient être combattues par les remarques judicieuses faites à ce sujet par M. le docteur Forlenze; cet oculiste nous a assuré que cette maladie n'avait jamais présenté un caractère contagieux chez les nombreux soldats qui furent confiés à ses soins après le retour de l'armée d'Egypte.

10° Il n'existe peut-être dans aucun recueil périodique un fait analogue à celui dont M. Robert vous a fait part. Un individu chez lequel le *calomélas* fut administré à l'extérieur (sur un ulcère vénérien), a rendu, au bout de quelques mois,

des milliers de bulles de mercure coulant par la seule pression exercée sur les gencives enflammées. Il est bien difficile d'expliquer comment, en passant dans l'organisme, ce métal, administré sous forme saline, a pu ensuite revenir à son état primitif.

11° M. le docteur Zandick, médecin en chef de l'hôpital de Dunkerque, auquel vous décernâtes l'année dernière une médaille d'encouragement, vous a adressé un *Mémoire sur quelques phénomènes pathologiques déterminés par la métastase des humeurs goutteuses et rhumatismales.* L'auteur prouve, contre l'opinion de Bordeu, que ce n'est point par la continuité du tissu cellulaire, que les transports morbifiques s'effectuent, mais plutôt par le système absorbant; vérité devenue incontestable depuis que les vaisseaux lymphatiques ont été si bien décrits par Cruiskans, Hewson et Desgenettes. L'humeur prétendue morbifique est-elle toujours portée vers le nouveau point sur lequel la maladie paraît se fixer? C'est ce que nous pourrions admettre avec l'auteur de ce mémoire. Dans l'état actuel de la science, il est presque généralement démontré que les rapports sympathiques qui unissent les divers organes établissent un consensus d'irritation par lequel s'opèrent les métastases,

sans que la même matière puisse être portée du premier vers le dernier point affecté.

12° *L'hépatisation du poumon* serait-elle toujours due à l'extravasation du sang dans le tissu pulmonaire? M. Zandick croit pouvoir le démontrer par une observation clinique très-intéressante, où l'on reconnaît, comme dans le premier mémoire, la touche d'un médecin aussi profond qu'érudit.

13° Dans l'*Opuscule sur l'apoplexie*, que M. Roche, chirurgien à Sistéron, vous a présenté comme tribut académique, vous avez reconnu beaucoup de méthode et de clarté dans la rédaction; néanmoins on doit regretter que l'auteur de ce mémoire, après avoir cité ce qu'il y a de plus important dans les ouvrages de Cullen et de M. Portal, n'ait pas mis à profit les nombreuses recherches faites, dans ce dernier tems, par MM. Rochoux, Riobé et Lallemand, qui, profitant des travaux de Wepfer sur la disposition anatomique de l'artère carrotide et des sinus de la dure-mère, ainsi que des recherches du célèbre Morgagni, sont parvenus à démontrer que l'épanchement dans les ventricules du cerveau peut n'être pas toujours mortel après l'apoplexie.

14° Parmi le grand nombre de dissertations inaugurales qui vous ont été présentées, la plus remarquable est celle de M. Fabre, *sur les fièvres*

intermittentes guéries par les évacuations sanguines. En choisissant un pareil sujet, l'auteur de cette thèse ne pouvait manquer de fixer l'attention, surtout à Montpellier où la nouvelle doctrine médicale paraît ne pas avoir été adoptée avec autant d'enthousiasme qu'à Paris. Convaincu, d'après M. Broussais, que l'accès d'une fièvre intermittente n'est que le résultat d'une fluxion sur les viscères abdominaux, et que tout moyen qui l'empêchera de se former en préviendra les effets, M. Fabre propose de traiter ces fièvres par l'application réitérée des sangsues à l'épigastre. Les observations qu'il cite sont concluantes et pourront contribuer à enhardir les praticiens dans l'emploi d'un moyen qui, par ses effets, semble être tant en opposition avec l'écorce du Pérou. Mais que les plus timides se rassurent; l'auteur de la nouvelle doctrine n'a pas proscrit entièrement le quinquina, puisque ce médecin est parvenu à démontrer que ce précieux spécifique agit, comme la saignée et les sangsues, en établissant un mouvement fluxionnaire à l'extérieur et empêchant la concentration des forces sur les organes internes.

15° Un mémoire curieux *sur la formation de la voix chez les ventriloques*, vous a été adressé par M. le professeur Lauth, de Strasbourg, l'un des plus savans anatomistes de l'Eu-

rope. Ce profond physiologiste ayant examiné, avec beaucoup d'attention, plusieurs individus qui présentaient le phénomène de l'engastrimisme, s'est convaincu que, chez les uns, la voix paraissait formée dans la poitrine, tandis que chez d'autres elle sortait du larynx, comme chez la plupart des autres hommes. En démontrant, l'année dernière, que cette partie n'est pas, comme on l'a cru jusqu'à ce jour, l'agent essentiel de la voix ; mais seulement un cornet cylindrique formant le vestibule de l'appareil respiratoire, M. Geoffroi St.-Hilaire, appuyant sa théorie sur les résultats que peut lui fournir la découverte récente de M. Laennec, ne pourrait-il pas concilier les diverses opinions des physiologistes, sur le mécanisme de la voix et de la parole chez les ventriloques ?

Parmi les affections les plus communes à Marseille, qui ont fait l'objet de vos conférences cliniques, la fièvre cérébrale des enfans a surtout fixé votre attention. L'examen critique des faits qui vous ont été présentés, sur cette maladie, a pu vous convaincre qu'elle est rarement due à la lésion primitive du cerveau, mais que le plus souvent elle succède aux irritations de la membrane muqueuse de l'estomac et des intestins. Cependant en admettant, avec l'école physiologique, que cette dernière surface est le siége

primitif de l'inflammation à toutes les époques de la vie, dans les fièvres considérées jusqu'à ce jour comme essentielles, on ne doit pas moins tenir compte des variétés nombreuses que présenteront, dans les divers âges, les phlegmasies gastro-intestinales. Dans les premiers tems de la vie, l'action du cerveau prédomine sur celle des autres organes, en maladie comme en santé; c'est dès-lors sur sa substance ou vers ses annexes que viennent se réfléchir toutes les irritations des autres viscères; en se concentrant sur ce nouveau point, elles abandonnent entièrement leur siége primitif, et ce sera désormais sur l'encéphale qu'elles devront exercer tous leurs ravages.

Dans les cas de cette nature, il appartient surtout à l'homme de l'art de prévenir les effets trop souvent funestes de ce nouveau genre de métastase, en ramenant d'abord vers la muqueuse gastro-intestinale l'irritation première, et en distribuant ensuite sur les autres systèmes, par une révulsion permanente et soutenue, les propriétés vitales qui tendent toujours à se concentrer de nouveau sur l'encéphale et ses dépendances. Guidé par ces vues thérapeutiques, nous avons pu en effet obtenir, dans plus d'un cas, la guérison de l'*arachnitis*, par la combinaison successive de divers moyens propres à déterminer une gastro-entérite nouvelle. Imitateurs, en ce point,

du travail de la nature dans la guérison d'un grand nombre de maladies, et dirigés surtout par les préceptes dont la chirurgie fait l'application dans le traitement des plaies et des ulcères, nous sommes parvenus, à l'aide de ces métastases artificielles, à arrêter les progrès de l'hydrocéphale aigu, si promptement funestes chez les jeunes sujets. Cette méthode thérapeutique n'est jamais dangereuse et presque toujours efficace lorsqu'on a pu y avoir recours avant la formation d'un épanchement dans les ventricules du cerveau, ou à la surface de l'arachnoïde. L'ouverture des cadavres est venue pleinement confirmer nos idées à cet égard, en nous montrant que la mort avait été le résultat de l'irritation sympathique de cet organe, tandis que la maladie primitive avait laissé des traces à-peine sensibles sur la muqueuse gastro-intestinale.

Tels sont, Messieurs, les objets qui, dans la série de vos travaux, rentrent plus particulièrement dans le domaine de la médecine. Il me reste à vous exposer l'analyse des mémoires et observations qui appartiennent, d'une manière plus spéciale, à la thérapeutique et à la pathologie externes.

Depuis que la chirurgie n'a plus été considérée que comme une branche de la médecine générale, ou comme l'un des moyens que la

thérapeutique emploie pour parvenir à la guérison des maladies externes, ces deux parties importantes de l'art de guérir se sont prêtées un secours mutuel, et les progrès de l'une ont toujours été en rapport avec le perfectionnement apporté dans l'étude de l'autre; mais c'est encore moins à la pathologie interne qu'à l'anatomie, que nous devons les notions positives sur lesquelles reposent les bases de l'art chirurgical. L'étude de cet art est tellement liée à la connaissance du corps humain, que ses progrès ne datent que de l'époque où, secouant le préjugé qui fesait regarder l'ouverture des corps comme une profanation, le chirurgien put étudier la structure de son semblable. Auparavant, réduit à ne distinguer les dérangemens survenus dans les organes, que d'après l'analogie qui existait entre leur structure et celle des animaux, ses conclusions ne pouvaient être que fausses et hasardées. Plus tard, il est vrai, les découvertes en anatomie ne contribuèrent pas beaucoup à l'avancement de la chirurgie; elles ne furent appliquées qu'à l'explication des phénomènes de la vie; mais si dans les deux derniers siècles surtout les connaissances profondes que l'on acquit de l'organisation de l'homme furent plus spécialement consacrées à la recherche de certaines propriétés qui n'existèrent jamais dans les tissus des animaux, si les

travaux de Vesale, de Fallope, d'Albinus et de Winslow ne servirent qu'à étayer les brillantes hypothèses de Boerrhaave, d'Hoffmann, de Stall, et de Haller, sommes-nous en droit de faire à nos contemporains le même reproche? Non, sans doute.

L'anatomie chirurgicale, cette branche importante si négligée jusqu'à ce jour, et cependant si nécessaire dans la pratique des opérations, semble enfin fixer l'attention des anatomistes français. Les nombreuses recherches de Scarpa et d'Asley-Cooper, sur les hernies et les anévrismes, ont sans doute contribué plus qu'on ne pense à réveiller parmi nous l'ardeur que l'illustre Desault inspirait aux élèves qui venaient écouter ses leçons; en leur recommandant de s'attacher surtout à étudier les rapports des organes entr'eux, ce grand homme avait bien senti tout l'avantage que retireraient les chirurgiens de cette nouvelle manière de considérer l'anatomie dans l'étude des maladies externes; mais il était bien loin de croire que ce nouveau genre de travail, qui offrait un champ si vaste et qui promettait tant de chances de succès si certaines à ceux qui oseraient l'entreprendre, fût abandonné aussitôt après sa mort par les élèves qu'il avait formés. En effet, malgré que plusieurs d'entr'eux, parmi lesquels on doit citer MM. Richerand, Roux et Léveillé, aient semé, dans leurs ouvrages, des considérations

importantes sur l'anatomie chirurgicale, n'a-t-on pas lieu de s'étonner qu'aucun de ces chirurgiens distingués n'ait entrepris de nous donner un traité *ex professo* sur cette partie si essentielle? L'intérêt de la science et l'honneur de la chirurgie française réclament impérieusement un pareil ouvrage, dont la publication remplirait un grand vide dans notre littérature médicale. Un jour peut-être les chirurgiens français auront à se repentir d'avoir négligé de traiter un pareil sujet, sur lequel nos voisins paraissent diriger plus spécialement leurs recherches. Nous sommes d'autant plus fondés à manifester ces regrets, que malgré le perfectionnement apporté dans l'étude de la chirurgie en France, depuis le commencement de ce siècle, nous voyons avec peine l'Angleterre nous arracher la gloire des découvertes en anatomie chirurgicale, et acquérir ainsi une suprématie à laquelle ses chirurgiens étaient loin de prétendre, il y a trente ans. N'est-ce pas, en effet, à cette étude qu'ils doivent l'honneur de nous avoir enlevé la priorité dans la pratique de ces grandes opérations qui ont signalé, dans ces derniers tems, les progrès de la chirurgie? La ligature des artères sous-clavière, carrotide, iliaque externe et hypogastrique, les modifications apportées au traitement chirurgical des hernies, l'explication des procédés de l'art et de

la nature dans les plaies de la poitrine et du bas-ventre, la description de quelques maladies externes encore peu connues, telles que la connexité de la cornée transparente, l'iritis, la phlébite, sont des conquêtes qu'ils ne doivent qu'à la connaissance approfondie qu'ils ont acquise des rapports que présentent les organes entr'eux. Fesons donc des vœux pour que l'un de nos chirurgiens célèbres de la capitale, rassemblant les matériaux épars dans les ouvrages de pathologie externe, publie bientôt un cours d'anatomie chirurgicale. Dans un ouvrage de cette nature, le praticien comme le jeune chirurgien pourraient puiser les idées les plus exactes sur les rapports des parties que l'instrument doit inciser ou ménager dans une opération quelconque; pour l'un, un tel écrit deviendrait le complément de ses études en pathologie externe, tandis que l'autre trouverait réunis, dans un cadre étroit, les notions et les préceptes les plus importans sur les connexions des parties dans l'état sain et dans l'état pathologique; considérations dont il est bien difficile de se rappeler les détails, lorsque depuis long-tems on a cessé de fréquenter les hôpitaux et les amphithéâtres. Il n'est pas de chirurgien livré à la pratique des grandes opérations, qui n'ait senti l'importance d'un pareil livre. En effet, si les opérations les plus communes, celles dont les règles sont les mieux établies ne sont

pas exemptes de ces accidens imprévus qui quelquefois peuvent porter atteinte à la vie du malade, et souvent à la réputation du chirurgien, ne doit-on pas en attribuer la cause à la manière peu méthodique et trop abrégée avec laquelle les auteurs exposent les rapports des parties que l'on doit intéresser, avec celles que l'on doit respecter? Comment parviendra-t-on à expliquer le mécanisme des hernies inguinales et crurales, si on ne connaît pas la direction des ouvertures qui donnent passage aux viscères? Comment le chirurgien osera-t-il porter le bistouri avec sécurité au pourtour de ces anneaux, s'il ne connaît pas exactement les nombreux vaisseaux qui les environnent et les variétés qu'ils peuvent offrir, soit dans leur origine, soit dans les nouveaux rapports que la transposition des parties déplacées leur aura fait subir? Comment employer avec art les moyens de réduction, si l'on ignore le trajet que l'on doit faire parcourir à l'intestin ou à l'épiploon? Les plaies, les fractures, les luxations, les anévrismes, les fistules, la présence des corps étrangers, exigent, de la part du chirurgien, ces notions profondes; enfin ce ne sera que par cette connaissance qu'il pourra acquérir cette intrépidité si nécessaire dans les grandes opérations, où l'art, aux prises avec la mort, lui dispute savamment sa proie, et dans

lesquelles, portant le fer sur un être sensible et guidé par l'intérêt seul de sa conservation, l'opérateur doit avoir assez de fermeté pour braver le sang et les cris qui assiégent et pressent le cœur dans ces terribles circonstances.

1° Parmi le grand nombre d'observations chirurgicales que vous avez reçues, vous avez pu remarquer que plusieurs de vos associés n'avaient pas négligé cette étude si importante, et que ce n'était que par les ressources qu'elle leur avait fournies dans quelques cas insolites, qu'ils étaient parvenus à surmonter ces difficultés imprévues, qui réduisent souvent l'homme de l'art à suppléer, par son génie, aux règles ordinaires et aux préceptes mis en défaut. La belle observation qui vous a été envoyée par M. Merel, de Smyrne, est bien propre, sous ce rapport, à fixer votre attention.

Une femme, âgée de 36 ans, devient enceinte, après avoir éprouvé dans sa jeunesse une inflammation qui avait déterminé, par des adhérences, l'occlusion presque complète du vagin. Au terme naturel, les douleurs de l'enfantement se font ressentir. Le médecin ordinaire fait aussitôt convoquer plusieurs de ses collègues, parmi lesquels se trouvait M. Merel; lequel s'oppose seul à l'avis des consultans, qui proposaient l'opération *césarienne;* il conseille, d'après l'exemple cité par

Louis, de terminer l'accouchement par le *rectum*, ce qui fut adopté. Aussitôt que la tête de l'enfant est parvenue au détroit inférieur, l'opérateur porte à plat la lame d'un bistouri sur la cloison recto-vaginale, il la divise en un seul tems, malgré qu'elle eût acquis une épaisseur considérable et une consistance presque cartilagineuse : l'accouchement se termine aussitôt avec facilité. Cette femme, n'ayant éprouvé aucun accident consécutif, put se lever au bout de deux mois, sans être sujette à aucune infirmité.

2° M. Aynaud, votre président, a payé, l'un des premiers, le tribut que doit tout médecin lorsqu'il fait partie d'une réunion littéraire médicale. Une jeune femme venait d'accoucher très-heureusement; le calme le plus parfait avait succédé aux vives et longues douleurs, inévitables chez une *primipare*, lorsqu'une hémorrhagie utérine foudroyante se manifeste. Malgré l'emploi des moyens ordinaires, la perte continue et la malade s'affaiblit. M. Aynaud, appelé auprès de l'accouchée, se décide aussitôt à examiner l'état de l'utérus; il reconnaît l'existence d'un caillot volumineux qui s'oppose à sa contraction; il l'enlève, et l'hémorrhagie cesse sur-le-champ. Un pareil fait ne doit point être commenté; il suffit de le rapporter, pour savoir ce que l'on doit

attendre d'un homme de l'art qui, dans un cas aussi pressant, sait prendre, avec tant d'habileté, une résolution aussi sûre qu'elle est hardie.

3° M. Rolland, premier chirurgien interne à l'Hôtel-Dieu d'Arles, qui, jusqu'à ce jour, vous a transmis les cas les plus intéressans qui se présentaient à lui dans cet hôpital, n'a pas manqué de vous faire part d'un procédé ingénieux à l'aide duquel il parvint à obtenir la réduction d'une *fracture de l'apophyse zigomatique;* les fragmens enfoncés ne pouvaient être relevés par la résistance qu'opposait à leur réduction l'aponévrose externe du muscle crotaphite, lorsque M. Rolland conçut l'heureuse idée d'inciser en travers cette membrane; les extrémités purent dès-lors être mises en contact, et l'individu, soumis d'abord au régime des maladies aiguës, autant pour prévenir les symptômes inflammatoires qui auraient pu se manifester, que pour s'opposer à un nouveau déplacement par l'action des muscles masticateurs, sortit de l'hospice, parfaitement guéri, au bout de peu de jours.

4° Votre secrétaire-général vous a fait part de détails relatifs *à une opération de hernie crurale*, qu'il a pratiquée avec succès chez une dame de vingt-quatre ans; cas dans lequel il eut en outre à traiter, avec son collégue M. Albanelly, une péritonite aiguë qui n'a cédé qu'à

l'usage des saignées et à l'application de soixante-huit sangsues ; puis une tympanite abdominale, survenue vingt-six jours après l'opération, qui n'a pu être guérie que par l'emploi de la glace et des drastiques.

5° M. Gassier a soumis à votre examen *un obturateur* qu'il a imaginé, pour remédier, chez un enfant de naissance, à un vice de conformation qui consistait dans l'écartement des os maxillaires et palatins, et qui, établissant une voie de communication très-grande entre la bouche et les fosses nasales, s'opposait aux mouvemens de succion. Cet instrument très-simple paraît remplir le but que s'est proposé notre collégue, qui a en outre l'avantage d'avoir été le premier à se servir d'un pareil moyen, dans un cas de ce genre.

6° L'observation que vous a présentée M. Allemand prouve combien il est nécessaire de ne rien négliger, même dans la pratique des opérations les plus simples. Un matelot danois, dont la maladie réclamait la saignée, offrait sur le trajet de toutes les veines du pli du bras des pulsations isochrones aux battemens du cœur. Notre collégue, dès-lors assuré du danger qui pourrait accompagner, chez ce sujet, l'ouverture de l'un de ces vaisseaux, se garda bien de pratiquer la saignée dans ce point.

7° Plusieurs faits recueillis par votre secrétaire-général tendent à démontrer que l'oblitération des artères, à la suite de la ligature, n'a pas lieu seulement par l'adhérence que les parois des vaisseaux contractent entr'elles, mais qu'elle s'effectue également par l'adhésion de la tunique interne de l'artère au caillot qui se forme au-dessus de l'endroit où le vaisseau a été lié. J'ai eu l'occasion de faire, pour la première fois, cette remarque sur un grenadier de la légion du Tarn, sur lequel M. Moulaud avait pratiqué la ligature de l'artère iliaque externe, pour arrêter une hémorrhagie consécutive survenue le vingt-deuxième jour après qu'il eut lié la fémorale superficielle. En fesant l'ouverture de cet individu, mort cinq jours après la dernière opération, je me proposai de constater si les diverses expériences faites en Angleterre sur les animaux vivans par Jones, et répétées en France par MM. Béclard et Breschet, étaient suivies des mêmes résultats chez l'homme. La paroi externe de l'artère iliaque ne présentait point ces traces d'inflammation qu'on dit exister au bout de vingt-quatre heures, la tunique interne n'offrait également aucune adhérence, pas même dans le point serré par le fil; mais immédiatement au-dessus de l'endroit où celui-ci avait été placé, il existait un caillot fibrineux, épais, qui avait contracté une adhérence

si intime avec la paroi interne du vaisseau, que je ne pus l'isoler de ce dernier, qu'en détruisant ses rapports de continuité à l'aide du scalpel; là seulement existaient des traces bien apparentes d'inflammation. D'après cet examen, il fut naturel de conclure qu'ainsi que l'avait avancé J.-L. Petit, pour expliquer la guérison des plaies faites aux parois des artères, le caillot joue un grand rôle dans l'oblitération de ces vaisseaux à la suite de la ligature, et qu'il importe beaucoup que le fil ne soit pas placé immédiatement au-dessus de l'origine d'une grosse collatérale, dans la crainte que la colonne de sang qu'elle transmet dans le vaisseau principal ne vienne s'opposer à la formation de ce caillot, si nécessaire à la guérison.

8° Vous avez entendu, avec le plus vif intérêt, les détails qui vous ont été communiqués sur deux ligatures de l'artère fémorale superficielle, pratiquées l'une par M. le professeur Delpech, de Montpellier, l'autre par M. Sper, chirurgien en chef de la marine, à Toulon. Ces deux faits rapprochés sont d'autant plus remarquables, que, dans les deux cas, ces habiles opérateurs ont suivi des procédés différens, sur lesquels l'opinion des chirurgiens anglais et italiens est encore partagée.

Chez le malade opéré par M. Delpech, l'opération fut nécessitée par une hémorrhagie de l'artère tibiale postérieure, survenue à la suite d'une

fracture comminutive des os de la jambe. L'artère crurale fut liée dans l'espace inguinal, à l'aide d'un fil rond et très-mince, assez fortement serré pour produire la rupture de ses tuniques interne et moyenne. M. Sper se servit, au contraire, d'un fil plat légèrement serré, et séparé du vaisseau par un corps intermédiaire. Dans l'un et l'autre cas, la ligature fut enlevée le quatrième jour; et la guérison était complète avant le vingtième.

De ces deux procédés, qui ont pris naissance l'un en Angleterre et l'autre en Italie, et qui sont préconisés par les chirurgiens les plus célèbres de l'un et l'autre pays, nous pensons que le premier est préférable, sans croire cependant que le brisement des tuniques interne et moyenne de l'artère soit indispensable, comme le prétendent les Anglais, pour obtenir l'oblitération. Nous avons démontré ailleurs que c'est moins à cette rupture des tuniques que les chirurgiens de Londres doivent les succès qu'ils ont obtenus dans ces derniers tems, qu'à l'avantage qu'ils trouvent dans l'emploi des ligatures très-minces. Par ce moyen, l'artère n'est dépouillée du tissu cellulaire qui l'environne, et de la gaine celluloso-fibreuse qui la renferme, que dans une très-petite étendue; le vaisseau n'est pas privé de ses moyens de nutrition, la réunion des bords de la plaie est plus prompte et plus facile, les

parois de l'artère soutenues par les parties voisines rapprochées résistent mieux à l'effort latéral du sang, et s'identifient avec plus de facilité au caillot fibrineux qui se forme au-dessus de la ligature, et qui contribue si utilement à l'oblitération du vaisseau.

Ces nombreux avantages ne se rencontrent pas dans le procédé du professeur Scarpa; quelques ingénieux que soient les instrumens imaginés dernièrement par cet illustre chirurgien, pour opérer la section de la ligature avant le cinquième jour, on aura toujours à craindre, en le mettant en pratique, que la présence du fil plat très-large, et du rouleau d'emplâtre qu'il applique sur le vaisseau pour produire l'aplatissement de ses parois, ne s'oppose à la réunion immédiate et n'amène une hémorrhagie consécutive, par l'ulcération des tuniques artérielles.

Le fait rapporté par M. Delpech est encore plus remarquable, en ce qu'il tend à montrer l'utilité de la ligature de l'artère principale du membre inférieur, dans le cas d'hémorrhagie de l'une des divisions de ce vaisseau, à la suite d'une fracture des os de la jambe. Nous devons cependant faire observer qu'on ne devrait avoir recours à ce moyen extrême, qu'après avoir employé toutes les autres ressources que l'art indique pour suspendre le cours du sang dans

l'extrémité inférieure; nous avons vu à l'Hôtel-Dieu des hémorrhagies très-abondantes être arrêtées, dans ce cas, par la compression temporaire de l'artère crurale, exercée alternativement par plusieurs aides sur la branche horizontale du pubis.

9° Jusqu'à ce jour, on avait cru que l'étranglement interne ne pouvait être déterminé que par une invagination ou par l'effet d'un diverticule entortillé autour d'un intestin. L'exemple, qui vous a été communiqué dans l'une de vos séances, prouve que cet accident funeste peut être occasioné par l'accumulation excessive de la graisse dans la cavité du bas-ventre. Chez l'individu qui fait le sujet de cette observation, l's iliaque du colon descendant, comprimé sur le détroit supérieur du bassin par une appendice épiploïque graisseuse très-épaisse, était entièrement fermé, et le cours des matières ayant été complètement interrompu, un épanchement mortel avait eu lieu par l'effet de la rupture de l'intestin iléon. Une autre particularité non moins remarquable, observée chez ce sujet, c'est que le canal choledoque très-dilaté pénétrait dans la cavité du duodénum immédiatement au-dessous du pylore. Cet exemple, rapproché de celui que je recueillis à l'Hôtel-Dieu de cette ville en 1815, sur un individu chez lequel ce conduit s'abou-

chait directement dans l'estomac, et sur lequel il existait d'ailleurs une accumulation de graisse pour le moins aussi considérable dans le bas-ventre, pourrait-il autoriser à faire considérer cet état maladif comme le résultat de cette disposition anatomique du canal excréteur de la bile?

10° La secte des humoristes s'est souvent étayée de l'observation recueillie par Bichat, sur un sujet chez lequel cet anatomiste célèbre avait cru voir du pus mêlé avec le sang, dans le tube de la veine-cave inférieure. L'un de vos collègues vous a dit avoir vu, sur un individu apporté à l'amphithéâtre de l'Hôtel-Dieu, un vaste abcès formé dans l'épaisseur du foie, au voisinage des trois branches principales de la veine-porte, lesquelles communiquaient avec la cavité du foyer par plusieurs orifices, ce qui avait permis à la matière purulente de s'introduire dans plusieurs divisions de ce système veineux, sans qu'il y eût mélange du pus avec le sang, puisque ce dernier fluide ne se rencontrait que là où l'autre finissait. Nous avons remarqué une disposition tout-à-fait semblable dans quelques cas d'artérite et de phlébite, ce qui nous porte à croire que, dans l'état de vie, il ne peut y avoir mélange des deux fluides.

11° Les *Observations sur la bronchotomie* qui vous ont été communiquées par M. le che-

valier Valentin, termineront l'analyse de vos travaux sur la chirurgie. Le premier fait est extrait de la correspondance de ce médecin avec M. Trawdbridge, chirurgien aux Etats-Unis d'Amérique, qui, après avoir pratiqué la trachéotomie à un enfant de sept ans, pour extraire un corps étranger introduit dans les voies aériennes, ne parvint à le faire sortir qu'à l'aide d'un stylet d'argent flexible, replié en forme d'anse. En admirant le génie de M. Trawdbridge dans ce cas, faut-il admettre, avec lui, que le dilatateur qu'il propose pour tenir écartés les bords de l'incision faite au canal aérien, doive être préféré à la canule que nous employons, qui ne pourra jamais être remplacée dans les cas d'hémorrhagie, par exemple?

12° Les deux autres faits que rapporte M. Valentin ne sont pas moins intéressans; chez le premier sujet, l'opération a été faite à la suite du *croup*, maladie sur laquelle ce médecin a publié un mémoire très-estimé; dans le dernier cas, le corps étranger arrêté à la partie supérieure du larynx, n'ayant pu être saisi, fut chassé dans l'arrière bouche au moyen d'une forte colonne d'air portée dans le tube aërien à l'aide d'une grosse canule de gomme élastique.

13° Parmi les mémoires et observations qu'un grand nombre de vos correspondans vous ont

adressés, sur les effets salutaires de quelques moyens thérapeutiques, vous avez surtout remarqué les avantages que M. Davin, physicien à Aix, a retirés, dans un grand nombre de maladies, par *le moyen de l'électricité*. Cet homme vraiment philanthrope, guidé par ce généreux dévouement que peuvent seuls inspirer l'enthousiasme de la science et le bien de l'humanité, a répété sur lui-même plusieurs expériences propres à faire reconnaître les corps qui peuvent modérer l'action du fluide électrique. Pour en rendre l'application peu dangereuse sur les organes qui, par leur délicatesse extrême, pourraient éprouver des secousses trop fortes, de petites bandes de papier, des barbes de plumes, des filamens tirés d'un bâton de cire d'Espagne, lui ont servi pour agir de cette manière chez une femme qui avait déjà perdu l'œil gauche, et se trouvait sur le point d'être privée des fonctions de l'œil droit; en moins de vingt séances, cette femme, mère de plusieurs enfans, fut radicalement guérie.

14° Vous avez, en outre, reçu de M. le docteur Desgranges, de Lyon, des *Observations qui constatent l'efficacité du traitement par la diète sèche, dans les maladies syphilitiques invétérées;* d'autres qui signalent *les avantages du seigle ergoté dans les cas d'accouchemens*

longs et laborieux, retardés par l'inertie de la matrice; de M. le professeur Lauth, des *Considérations sur l'emploi du phosphore à l'intérieur;* de M. Ricard, médecin à Château-Arnoux, un *Mémoire sur le traitement de l'érysipèle phlegmoneux, par l'application d'un vésicatoire sur la surface que cette maladie occupe;* de M. Amédée Duparc, de Montpellier, des *Recherches intéressantes sur le mode d'action du baume de Copahu:* de M. le docteur Carbonel, d'Aix, *Quelques faits qui peuvent faire considérer le camphre comme un moyen que l'on peut mettre en usage avec succès dans le traitement de l'affection psorique;* enfin, M. le docteur Zandick a constaté, par de nouveaux essais, les guérisons que l'on obtient de *l'usage de la racine de rathania, dans le traitement des hémorrhagies passives.*

Je ne puis, à mon grand regret, faire l'analyse de l'important mémoire que notre estimable collaborateur M. Poutet a publié l'année dernière, sur *les moyens de reconnaître les falsifications de l'huile d'olive par celles de graine.* Cette découverte précieuse ne pourrait être exposée ici que d'une manière incomplète; mais pour faire juger combien le gouvernement apprécie les avantages que les arts et le commerce peuvent retirer de ce procédé ingénieux, il suffit de dire que

M. Poutet, après avoir reçu la lettre la plus flatteuse, sur le rapport avantageux que le comité consultatif des arts et manufactures a fait à S. Exc. le Ministre de l'intérieur, a mérité l'une des médailles d'encouragement accordée chaque année aux hommes qui, comme notre digne collaborateur, consacrent leurs veilles aux progrès et au perfectionnement de l'industrie nationale.

Vos archives ont été augmentées, dans le cours de l'année médicale qui vient de s'écouler, d'un grand nombre d'autres productions non moins importantes, dont je vous aurais également présenté l'analyse, si d'ailleurs les bornes de cette séance académique m'avaient permis d'embrasser toute l'étendue de vos travaux. Le nom des auteurs des mémoires et observations que je n'ai pu comprendre dans le rapport que vous avez entendu, suffira, je pense, pour vous donner une idée avantageuse sur ce qu'ils renferment; tels sont : un projet, présenté à S. Exc. le Ministre de l'intérieur, *sur l'enseignement public en général, et sur l'organisation future des écoles de médecine;* des *Considérations sur les caractères qui distinguent les végétaux et les animaux;* un *Essai sur la fièvre milliaire;* un *mémoire sur les frères Lambert, vulgairement nommés porcs-épics*, par M. le professeur Lauth; des *Observations sur l'anatomie com-*

parée du phoque à ventre bleu, et deux *mémoires sur les accouchemens*, par M. Lobstein, professeur d'anatomie pathologique à Strasbourg; des *Considérations physiologiques et médicales sur le siége et le principe de la vie, et sur le système de Rasory*, par M. Scamarony, médecin à Bonifacio, en Corse; deux *mémoires*, l'un *sur la péritonite aiguë*, par M. Carbonel, d'Aix, l'autre *sur la rougeole*, par M. Lapeyrie, de Toulouse; *quelques observations sur l'érysipèle phlicténoïde et sur la pleurésie*, par M. Allibert, de Puy-Moisson; un rapport très-détaillé, par M. Roux, *sur les appareils pyrotechniques de M. Fournier, ingénieur fumiste;* une *Dissertation sur l'anatomie chirurgicale des régions de l'épaule et du pli du bras*, par M. Beullac, fils.

Le nombre de vos associés s'est accru d'hommes aussi distingués par leur savoir, que recommandables par les services qu'ils ont rendus à l'état et à leurs concitoyens. Ainsi vous comptez à présent, au nombre de vos membres honoraires, MM. les professeurs Berzelius et Gadelius, de Stockholm; M. Lallemand, qui occupe à Montpellier la chaire de clinique chirurgicale; MM. les chevaliers Reynaud et Trastours, chirurgiens militaires, et M. Laurens officier de santé entretenu de première classe dans la marine royale. MM.

Base, Lapeyrie, Scamarony, Carbonel, Roches, Fabre, Gilbert, associés par leurs travaux à des noms aussi illustres, ne peuvent manquer de rivaliser de zèle et d'ardeur pour contribuer de tous leurs efforts aux succès et à la gloire de notre compagnie.

PRIX

Proposé par la Société académique de Médecine de Marseille, pour l'année 1825.

1° Déterminer, par des observations cliniques, quelles sont les maladies dans lesquelles l'application des Sangsues est préférable aux saignées générales ?

2° Indiquer quelles sont les affections, où ce dernier moyen est plus utile que les saignées locales, et les cas qui réclament leur emploi simultané ?

Ce Prix consiste en une Médaille en or, de la valeur de 300 francs, que la Société décernera dans sa séance publique de 1825, à l'auteur du Mémoire qui sera jugé digne de cette récompense.

Les Mémoires envoyés, doivent être écrits lisiblement en français, latin, italien, espagnol, ou en anglais, et adressés, franc de port, avant le 1er mars de l'année prochaine, à M. Ricard, Secrétaire-Général, rue du Bausset, n° 2.

TABLEAU DES MEMBRES

COMPOSANT

LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE DE MÉDECINE

DE MARSEILLE,

EN 1824.

MEMBRES TITULAIRES.

MM. ALBANELLY, Chirurgien Accoucheur de la Charité maternelle.

ALLEMAND, Docteur en Chirurgie, Chirurgien titulaire des dispensaires, membre associé correspondant de l'Académie de médecine et de Chirurgie de Naples, et ancien Chirurgien de première classe dans les armées françaises.

AYNAUD, Médecin titulaire des dispensaires.

BARON, ancien Chirurgien aux armées.

BATIGNE, Chirurgien chef interne à l'Hôtel-Dieu.

BERAUD, Docteur en médecine.

BOISSIN, Pharmacien.

BONDILH, Docteur en Médecine.

BREMOND, Chirurgien en chef de l'hôpital St.-Lazare, Chirurgien titulaire des dispensaires et Professeur de pathologie chirurgicale à l'Ecole secondaire de médecine.

CAIZERGUES, Chirurgien-major retraité des armées françaises.

CHASTAN, Chirurgien chef interne adjoint à l'Hôtel-Dieu.

DUCROS, Chirurgien du Roi au Lazaret, Professeur de pathologie interne à l'Ecole secondaire de médecine, membre du Conseil de salubrité publique de Marseille, correspondant de l'Académie royale de médecine de Suède.

DUGAS, Médecin en chef de l'Hôtel-Dieu, Médecin des épidémies, et Professeur de clinique interne à l'Ecole secondaire de médecine, membre du Conseil de salubrité publique de Marseille.

FABRE père, Docteur en Chirurgie, Chirurgien en chef de l'hôpital de la Charité, Chirurgien titulaire des dispensaires et Accoucheur de l'œuvre de la Maternité.

FABRE fils, Docteur en Médecine.

GASSIER, Docteur en Médecine, ex-chirurgien militaire.

GILLY, Pharmacien.

ISOARD, Docteur en Médecine et Médecin titulaire des dispensaires.

MM. LAURENS, Pharmacien, Inspecteur de la pharmacie de l'hôpital civil et militaire, Membre de l'Académie, du Jury médical, Professeur de chimie et pharmacie pratique à l'Ecole secondaire de médecine.

Le Chevalier LAUTARD, Médecin en chef de l'hôpital St.-Lazare, Secrétaire perpétuel de l'Académie royale des sciences, Professeur d'hygiène, et de médecine légale, Directeur de l'Ecole secondaire de médecine, membre du Conseil desalubrité pnblique de Marseille.

MARTIN, Chirurgien en second de l'hopital St.-Joseph, et Professeur d'anatomie physiologique à l'Ecole secondaire de médecine, membre du Conseil de salubrité publique de Marseille.

MOULAUD, Chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Marseille, Vaccinateur en chef du gouvernement, et Professeur de clinique externe à l'Ecole secondaire de médecine de Marseille.

PEYRON, ex-Médecin de la marine et de l'hôpital militaire de Marseille.

POUTET, Pharmacien, Membre de l'Académie des sciences et du Jury médical, à Marseille.

REY, Médecin de l'octroi et ancien Médecin aux armées.

ROBERT, Médecin du Roi au Lazaret de Marseille, Médecin du Collége Royal, Professeur d'hygiène navale et des maladies des gens de mer, à l'Ecole secondaire de médecine, membre du Conseil de salubrité publique, membre de l'Académie de Marseille, de celle de Paris, et des Sociétés royales de médecine de Stockholm, de Cadix, ancien Médecin ordinaire par brevet de feu S. M. le Roi Charles IV, Médecin consultant de S. M. la Reine de Suède et de Norwège, Chevalier de l'ordre royal de l'Etoile Polaire de Suède.

SERRIER, Médecin en chef adjoint de l'Hôtel-Dieu et Professeur de matière médicale à l'Ecole secondaire de médecine de Marseille, ancien médecin de la marine royale.

VERIGNON, Chirurgien.

MEMBRES DU BUREAU.

MM. DUCROS, *Président.*
ALLEMAND, *Vice-Président.*
RICARD, *Secrétaire-Général.*
FABRE fils, *Vice-Secrétaire.*
BARON, *Trésorier.*
BONDILH, *Archiviste.*

MEMBRES TITULAIRES NON-RÉSIDANS.

MM. BONDILH, Docteur en médecine, à Moustiers.

BREMOND, Docteur en médecine, Médecin de la marine royale.

BREMOND (Vital), Docteur en médecine, à l'Isle-de-France.

MM. DUPONT DE TARTAS, Médecin à Paris.
GASSEND, Docteur en médecine, à Digne.
GERARD, Docteur en médecine, à Aulps (Var).
Le Chevalier ISOARD, Docteur en médecine, à Paris.
ROSSI, Chirurgien-Dentiste, à Paris.
RIGORD, Docteur en médecine, à Aubagne.

MEMBRES HONORAIRES.

M. DELACOURT, ancien Chirurgien en chef aux armées françaises.

MM. BAUMES, DELPECH, LORDAT, VIRENQUE, VIGAROUX, LALLEMAND, CAIZERGUES, Profsseurs de la Faculté de médecine de Montpellier; PRUNELLE, à Paris; DECANDOLLE, à Genève.

MM. le Baron DUPUYTREN, Chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Paris; PINEL, CAYOL, ALIBERT, ROYER-COLLARD, LAENNEC, ITARD, à Paris.

MM. FODERÉ, Professeur de la Faculté de médecine de Strasbourg; VALENTIN, Docteur en médecine, membre de la Légion d'Honneur et décoré de l'ordre de St.-Michel, à Nancy.

MM. AUDOUARD, BALLY, FRANÇOIS, et PARISET, ex-membres de la Commission française, à Barcelonne, à Paris.

MEMBRES CORRESPONDANS ÉTRANGERS.

A Londres.

MM. les Docteurs SAMUEL PARKES, Membre de la Société royale de la Grande-Bretagne; ROBLEY DUNGLISON, ESQ, WRAI, BERTIN, WITE, TENANT, URKHUARK, PETTIGREW, DENMARCK, Médecin en chef de l'escadre anglaise de la Méditerranée.

A Stockholm.

MM. VON SCHUTTZENHEIN, Président du Collége de santé publique, premier Archiatre du Roi, et Grand-Croix de l'ordre de Vasa.

VON VEIGEL, Vice-Président du Collége de santé publique, premier Archiatre du Roi, Chevalier de l'Etoile Polaire, Membre de l'Académie des sciences.

EDHOLEN, premier Médecin en fonction du Roi, Chevalier de l'ordre de Vasa et de l'Aigle rouge de Prusse.

P. DE AFZELIUS, premier Médecin en fonction du Roi, Professeur à Upsal, et Chevalier de l'Etoile Polaire.

JACOB BERZELIUS, Professeur en médecine et en pharmacie, Secrétaire de l'Académie des sciences, et Chevalier de l'Etoile Polaire.

CHARLES FRAFOEREFELT, Professeur en médecine, membre du Collége de santé et Chevalier de l'ordre de Vasa.

MM. PONTIN, premier Médecin de la feue Reine, membre du Collége de santé, Chevalier de l'ordre de Vasa et membre de l'Académie des sciences.

GADELIUS, Professeur et Secrétaire de l'Académie royale de médecine.

A Berlin.

KLEAST, Docteur en médecine.

A Cadix.

Don FRANCISCO-XAVIER DE LAZO, Docteur en Médecine.

A Naples.

CRESCIMONE, Professeur de la Faculté de médecine.
CAMBRIA, id.
MAGLIARI, Secrétaire perpétuel de l'Académie de médecine et de chirurgie.

A Madrid.

SORIA, premier Médecin de feu S. M. Charles IV.

A Turin.

NOVARA, Docteur en Médecine.

Aux États-Unis.

PARCKMANN, Docteur en Médecine.

A St.-Pétersbourg.

ANDRÉ POLH, Médecin en chef d'un des hôpitaux de cette ville.

MEMBRES CORRESPONDANS RÉGNICOLES.

MM. ABBÉ, à Toulon.
ABERT SAVINE, à Porto-Rico.
AIMANT TOUCHY, à Montpellier.
ALLIBERT, à Puy-Moisson.
ALLEMAND, à Puy-Moisson.
ALMINE, à Toulouse.
AMAULRIC, à Mezel.
AMIC, à Brignoles.
ANGLADE, à Montpellier.
ARNAUD, à Aix.
ARONSOHN, à Strasbourg.
ARRAGON, à Grenoble.
ASPHAR, en Egypte.
AUBAN, à Toulon.
AUBANEL, à Auriol.

MM. AYNAUD, à Roquevaire.
BADURO, à Languigla.
BAILLY, à Paris.
BANON, à Toulon.
BARET, à Salon.
BARREY, à Besançon.
BARZET, à Paris.
BASSIGNOT, à Tarascon.
BAUMES fils, à Nismes.
BAYOL, à Cayenne.
BENABEN, à Toulouse.
BERARD, à Montpellier.
BERNARD, à Allauch.
BERTRAND fils, à Beziers.
BESTIEU, à Montpellier.
BEYRES, à St.-Marcel.
BINET, à Nice.

MM. Blanc, à Toulon.
Bœuf, à Riez.
Boisseau, à Paris.
Bonnardel, à Toulon.
Boquis, à St.-Tropès.
Bourquenot fils, à Montpellier.
Bourriat, à Tours.
Bouteille, à Manosque.
Bovis, à St.-Loup.
Brisset, à Paris.
Broussais, à Paris.
Brulatour, à Bordeaux.
Buttiny, à Genève.
Cacault, à Rochefort.
Cailleau, à Bordeaux.
Carbonel, à Aix.
Carcassone, à Perpignan.
Charrier, à Aix.
Chaudon (Théophile), à Apt.
Chaudon (César), à Valensolle.
Chauffard, à Avignon.
Chauvin, à Grenoble.
Chretien, à Montpellier.
Civate, à Sistéron.
Clement fils, à Avignon.
Clement, à Toulon.
Cler, à la Fare.
Costes, à Vic le Ferry.
Courbassier, à Cuers.
Couret, à Marseille.
Crouset, à Marseille.
Da Costa, à l'île de Madère.
Dalmas, à Paris.
Dariste, à la Martinique.
Dastros, à Aix.
Davin, physicien, à Aix.
Demangeon, à Paris.
Desgranges, à Lyon.
Deveze, à Paris.
Dufour, à la Nouvelle-Orléans.
Duranti, à Pignans.
Estor père et fils, à Montpellier.
Filhol, à Ste.-Tulle.
Fizeau, à Paris.

MM. Flavard, à Aubagne.
Fleury, à Toulon.
Forlenze, à Paris.
Frison oncle et neveu, à Digne.
Garnier, à Paris.
Gassier (Agricol), à Ajacio.
Gassier, à Cavaillon.
Gavaudan, à Marseille.
Gay, à Marseille.
Gedde, à la Ciotat.
Geoffroy, à Aix.
Gibelin, à Aix.
Gilbert, au Muy.
Gravier, à Paris.
Guerard, à Avignon.
Guerin, à Avignon.
Guillabert, à Pignans.
Guiraud, au 10e régiment d'infanterie légère.
Hardouin, à Salernes.
Hermelin, à Velau.
Hermelin, aux Milles.
Hernandès, à Toulon.
Honnorat, à Digne.
Houssard, à Paris.
Husson, à Paris.
Imbert, à Villecroze.
Ivan, à Digne.
Jacquemain, à Aix.
Jauffret, à Quinson.
Jauffret, à Paris.
Jullien, à Brignoles.
Labrousse, à l'île Bourbon.
Lafont-Gouzi, à Toulouse.
Landré Beauvais, à Paris.
Larrey, à Nîmes.
Laudun, à Lyon.
Laudun, à Arles.
Lavallée, Médecin du Prince Potemkin.
Leclerc, à Toulon.
Legrand, à Toulon.
Levicaire, à Toulon.
Lobstein, à Strasbourg.
Madon, à St.-Maximin.

MM. MAGNEVAL, à la Trinité espagnole.
MAILLE, à Riez.
MAILLET, à Riez.
MAINVIELLE, à Toulon.
MALBEQUI, au Puget de Theniers.
MANGIN, à Toulon.
MARIA, à Seyne.
MARTIN aîné, à Lyon.
MARTIN jeune, à Lyon.
MARTIN, à la Louisiane.
MARTINI, à Castellane.
MAUNOIR, à Genève.
MAYGRIER, à Paris.
MERCURIN, à St.-Remy.
MEREL, à Chypre.
MEYRIEU, à St.-Gilles.
MONGINS, à Auribeau.
MONOYER, à St-Tropès.
MOREAU DE JONNÈS, à Paris.
MOUBLET-PRIVAT, à Tarascon.
MURAT, à Paris.
NEGRIN, à Toulon.
NIEL, à Aiguières.
ODIER, à Genève.
OLMIÈRE, à Montpellier.
OURDAN, à Toulon.
OUVIERE, à Aix.
PAGET-DE-BEZIAN, à Paris.
PELLICOT, à Toulon.
PESCHIER, à Montpellier.
PEYRON, à Paris.
PHILIP, à Nîmes.

MM. PIERREHUGUES, à Bandol.
PLAINDOUX père, à Nîmes.
PLAINDOUX fils, à Nîmes.
POILROUX, à Castellane.
POILROUX, à Aix.
POLINIERE, à Paris.
POURCIN père, à Manosque.
POURCIN fils, *id.*
PROVENÇAL, à Montpellier.
PUGNET, à Altkirch.
RAVEL, à Riez.
REY, à Montpellier.
RISSO, à Nice.
ROBERT neveu, à Valensolle.
ROCHE, à Avignon.
ROLLAND, à Arles.
ROQUELIN, à St.-Gilles.
ROSSIGNOL, à Montpellier.
ROUSTAN, à Digne.
ROUX, à Cabriès.
ROUZET, à Paris.
SAISSY, à Lyon.
SAUVAN, à Entrevaux.
SAVI cadet, à Forcalquier.
SCAMARONY, à St.-Bonifacio, en Corse.
SPER, à Toulon.
STÉPHANAPOLI, à Ajacio.
TEXIER, à Versailles.
THOMAIN, à Aix.
VASSALLY, au Port-Maurice.
VERIGNON, à Hières.
VIAL, ex-chirurgien m.
YGARD, à Smyrne.
ZANDICK, à Dunkerque.